ACCOMPAGNER LES ENFANTS ET JEUNES EN SITUATION DE RUE

AU BURKINA FASO ET AU BENIN



CAPITALISATION D'EXPÉRIENCES ET DE BONNES PRATIQUES







Remerciements

Médecins du Monde Belgique, Keoogo et Terres Rouges souhaitent remercier tous ceux qui ont permis à ce rapport d'exister par leur contribution, leur appui et leur soutien.

Un remerciement particulier est adressé à la Fondation Vieujant pour son soutien financier et sa confiance ; à toutes les équipes de Terres Rouges et de Keoogo pour leur accueil, leur travail au quotidien et la participation à l'élaboration de ce document et particulièrement à Zampou Lassina, Eric Messens, Hermann Hessou et Patrice Palm ; à Inge Vangodtsenhoven pour l'initiation de ce projet et la consolidation de ce rapport ; à Maxime Mori pour sa participation à travers la rédaction de son TFE ; à Louisa Ben Abdelhafidh pour ses conseils et sa relecture et à Stéphane Heymans pour sa vision du partenariat.

Enfin une pensée pour les enfants et jeunes en situation de rue et la résilience dont ils font preuve et pour les équipes de terrain qui travaillent chaque jour dans l'ombre et avec une infinie détermination. Ce rapport est un tendre hommage à votre travail et à votre courage.

Résumé

On entend par enfant et jeune en situation de rue, des mineurs qui ont pour milieu de vie, voire de survie, l'espace urbain publique. Souvent en rupture avec le milieu familial, ces enfants présentent un risque élevé d'exposition à des pratiques néfastes compromettant leur droit élémentaire à vivre dans un milieu propre et sûr leur permettant de rester en bonne santé¹.

Dans les rues de Cotonou (Bénin) et de Ouagadougou (Burkina Faso), nombreux sont les enfants et les jeunes soumis à toute forme de trafic et d'exploitation, ce qui limite considérablement leurs opportunités futures. Keoogo et Terres rouges, avec le soutien de Médecins du Monde Belgique ont développé une approche respectueuse de la singularité de chaque enfant et jeune en situation de rue afin de l'accompagner au plus près de ses besoins. Leur prise en charge se veut la plus adaptée possible pour que chaque enfant trouve dans ces organisations la réponse à sa situation et puisse construire le futur qu'il souhaite. Ce rapport offre une description des approches et des logiques qui sous-tendent à une prise en charge holistique de ces enfants et jeunes. Le but est d'offrir un outil de réflexion et des propositions concrètes aux acteurs et institutions actives dans ce domaine afin que les leçons apprises dans ces deux projets servent au plus grand nombre.

¹ Article 24 de la Convention des Droits de l'Enfant

Éditeur responsable

Médecins du Monde Belgique Michel Genet, Directeur Général Rue Botanique 75 1210 Saint-Josse-ten-Noode www.medecinsdumonde.be info@medecinsdumonde.be

Auteurs

Ben Abdelhafidh Louisa
Hessou Hermann
Lassina Zampou
Messens Eric
Mori Maxime
Palm Patrice
Vangodtsenhoven Inge

Photographies

Olivier Papegnies (Bénin) Kristof Vadino (Burkina Faso)

Relecture

Hauray Lou Sibylle Van Weymeersch

Mise en page

Françoise Albertyn



REMERCIEMENTS	2
RÉSUMÉ	2
LISTE DES ABRÉVIATIONS	5
I. CONTEXTE	6
II. PRESENTATION DES ORGANISATIONS PARTENAIRES	7
Médecins Du Monde Belgique	7
Keoogo	8
Terres Rouges	11
III. METHODOLOGIE DE LA CAPITALISATION DES BONNES PRATIQUES	13
Objectif	13
Méthode	13
Structure du rapport	14
IV. LES BONNES PRATIQUES	14
Réflexion sur l'influence de la violence sur la construction identitaire	15
Principes généraux d'intervention retenus comme bonnes pratiques	15
Bonnes pratiques de protection des enfants et jeunes en situation de rue	
BONNE PRATIQUE N°1 : Assurer une présence permanente des équipes dans le contexte de la rue à travel	rs les
maraudes	19
BONNE PRATIQUE N°2: Programme d'autoprotection, une dynamique participative qui valorise les ressources	
des jeunes en situation de rue.	23
BONNE PRATIQUE N°3 : La conférence de cas, un outil de gestion pour traiter les cas complexes	26
BONNE PRATIQUE N°4 : Accompagnement des jeunes vulnérables vers la réinsertion socioprofessionnelle	29
BONNE PRATIQUE N°5 : L'implication des femmes leaders : une expérience de participation de la communauté	
à la protection des enfants	32
BONNE PRATIQUE N°6 : La prise en charge psychosociale et accompagnement individualisé	35
BONNE PRATIQUE N°7 : L'école des parents ou des espaces d'écoute des jeunes dans la communauté	39
BONNE PRATIQUE N° 8 : Les espaces ou les points d'écoute des jeunes dans les communautés	42
BONNE PRATIQUE N°9 : Réseau des patrons et relais communautaires : participation de la société civile à la	
prise en charge des EJSR	
BONNE PRATIQUE N°10 : La sensibilisation des EJSR à leurs droits et à l'accès à la justice	47
BONNE PRATIQUE N°11 : La prise en compte des ressources des jeunes et des familles dans l'accompagnement	
des EJSR	
BONNE PRATIQUE N° 12: La politique de prévention des abus de toutes formes	
BONNE PRATIQUE N°13 : Le projet de marche	
BONNE PRATIQUE N°14: Echanges de bonnes pratiques entre partenaires	
V. PRISE EN CHARGE ET ACCOMPAGNEMENT	58
Lever l'urgence et passer à l'accompagnement	58
Une approche holistique de l'accompagnement des EJSR	
C'est quoi l'accompagnement holistique des EJSR	
VI. CONCLUSION	61
Annexes	61

Liste des abréviations

CPN: Consultations pré natales

DdNF: Dortoir de nuit filles

DdNG: Dortoir de nuit garçon

EJSR: Enfants et jeunes en situation de rue

ES: Equipe de sillonnage

MDM-BE: Médecins du Monde Belgique

ONG: Organisation non gouvernementale

SSR: Santé sexuelle et reproductive

RdR: Réduction des risques

TFE: Travail de fin d'étude

UNICEF: Fonds des Nations-Unies pour l'Enfance

VIH: Virus immunodéficience humain



I. CONTEXTE

Le phénomène des enfants et jeunes en situation de rue englobe des enfants et jeunes présentant une grande variété de contextes. Ces situations sont plus récurrentes dans les centres urbains qu'en milieux ruraux. Près de 7.882 enfants seraient en situation de travail dans les trois grands marchés du Bénin (Dantokpa (marché de Cotonou), Ouando (marché de Porto-Novo) et Azerkê (marché de Parakou))² et le nombre d'enfants et jeunes en situation de rue est estimé à plus de 5.000. À Ouagadougou (Burkina Faso), on dénombre plus de 8.000 enfants et jeunes en situation de rue. L'urbanisation dans ces deux villes engendre beaucoup de problèmes en lien avec, entre autres, l'éducation, la vie sociale et la santé, qui dépassent les capacités de gestion des services publics. Les villes s'étendent sans limite avec la naissance de quartiers périphériques pauvres et sans infrastructure de base où évoluent de nombreux enfants confrontés à la violence urbaine, facteurs qui contribuent à l'installation des enfants dans la rue. à cela s'ajoutent l'éclatement des foyers, la violence domestique, la violence physique ou psychologique. Si la pauvreté reste le facteur principal, les enfants peuvent aussi se retrouver dans la rue à cause des facteurs culturels et religieux. Certaines populations musulmanes du Burkina Faso et au nord du Bénin ont recours au foyer coranique pour l'initiation religieuse de leurs enfants avec pour conséquence le phénomène de talibé (mendicité de rue).

Au Burkina, tout comme au Benin, le phénomène touche à la fois les garçons et les filles. En effet, de nombreuses jeunes filles sont en situation de rue et beaucoup cumulent des vulnérabilités : jeune âge, faible niveau de scolarisation et de formation, etc. Les agressions physiques, les violences sexuelles, les stigmatisations, les problèmes de santé sexuelle et reproductive et la précarité sont le lot quotidien d'une vie pleine de risques. La situation de ces filles se complexifie sans cesse. Même si leur nombre est inférieur à celui des garçons, elles sont confrontées à un problème particulièrement grave, celui d'être mères de nouvelles générations qui survivent avec elles à la rue à la suite de grossesses précoces et non désirées. Sans formation, elles ne trouvent guère d'autres moyens pour gagner de quoi subsister au jour le jour que la prostitution.

Sur le plan psychologique, on retrouve une majorité de filles et de garçons qui ont grandi dans des familles atypiques et précarisées, et qui portent un vécu intrafamilial de violences, d'abus psychologiques et/ou physiques. Victimes, ils endurent des souffrances qui touchent à leur intégrité physique et morale. Cette situation est aggravée par les lacunes du cadre législatif en matière de protection des enfants. En effet, les mesures de protection au Burkina et au Bénin sont relativement limitées. Cette situation n'aide pas les acteurs associatifs impliqués dans l'accompagnement des enfants et jeunes en situation de rue à développer de réelles stratégies en vue de favoriser l'autonomisation et la réinsertion sociale de ces enfants et jeunes en situation de rue.

Malgré la similarité du contexte socioculturel du Burkina Faso et du Benin, les expériences développées au niveau local par Keoogo et par Terres Rouges ne sont pas suffisamment partagées ni capitalisées pour favoriser la réflexion sur des mesures plus adaptées et plus en conformité avec une approche basée sur les droits des enfants. Ce rapport est donc un premier essai de présentation des bonnes pratiques de Terres Rouges au Bénin et de Keoogo au Burkina Faso basé sur les partages d'expériences entre ces deux organisations partenaires de Médecins du Monde Belgique. L'objectif de cette réflexion est d'être partagée en interne avec les autres partenaires et projets que Médecins du Monde met en œuvre dans le domaine ainsi que d'autres acteurs actifs ou intéressés par la question des enfants vulnérables.

² Chiffre de 2017 publié par INSAE, 2018

II. PRESENTATION DES ORGANISATIONS PARTENAIRES

MÉDECINS DU MONDE BELGIQUE

Médecins du Monde Belgique est une ONG belge créée en 1997, dont la vision est « un monde où les obstacles à la santé sont surmontés, où le droit à la santé est effectif via une couverture universelle de santé ». Médecins du Monde Belgique est une association internationale indépendante de personnes engagées contribuant à l'autonomie des populations exclues et soutenant leur cheminement vers un droit universel effectif à la santé (la couverture universelle de santé) en menant ici et là-bas des programmes de santé innovants qui fondent son plaidoyer. Ses principales valeurs sont : la justice sociale, l'empowerment, l'indépendance, l'engagement et l'équilibre.

Médecins du Monde Belgique décline sa mission sur trois piliers : soigner, témoigner, accompagner les communautés dans leur volonté de changement soci(ét)al. L'action de Médecins du Monde Belgique articule ces trois piliers entre eux : témoigner à partir des observations durant les pratiques de soins et soutenir les communautés comme actrices de changement social en s'assurant que leurs témoignages soient entendus et intégrés dans des pratiques de changement (vision bottom-up). Médecins du Monde Belgique analyse les observations de terrain, développe des pratiques innovantes et les opérationnalise tout en promouvant les modèles qui fonctionnent. Ces trois piliers ne sont pas consécutifs, ils sont imbrigués l'un dans l'autre.

Médecins du Monde Belgique est gravement préoccupée par un monde qui produit massivement de l'exclusion. C'est d'abord l'exclusion qu'il faut combattre avant de prendre soin des publics vulnérabilisés par les exclusions dont ils sont l'objet et (re)construire leurs droits. Médecins du Monde ne développe pas d'approche populationnelle mais plutôt une approche sur le croisement des vulnérabilités, sur la multi-vulnérabilité. Médecins du Monde révèle et dénonce cette exclusion en se préoccupant prioritairement des vulnérabilités liées :

- au genre : le genre est une construction sociale qui se réfère aux caractéristiques des hommes et des femmes qui sont socialement et culturellement déterminées. Appliquer le paradigme du genre à la violence permet d'en analyser les causes et les implications afin de pouvoir définir une réponse, une prise en charge, des mesures de prévention/ de mitigation et impulser des changements positifs.
- au déplacement et donc à l'absence d'ancrage territorial des droits: les nomades et plus encore les migrants font face à de nombreux obstacles dans l'accès aux soins (financiers, linguistiques, administratifs, de statut) mais également la peur de se déplacer. Ces populations, vivant souvent dans des conditions de grande précarité, font face à des mouvements de discrimination, de xénophobie et de criminalisation. La législation des pays de transit ou de destination de ces populations migrantes n'est pas ou peu adaptée à ces populations spécifiques.
- aux conflits et aux catastrophes : dans les situations de crises et de conflits (catastrophe naturelle, conflit armé), la population générale est vulnérabilisée. Les structures de santé et hospitalières sont affectées, le personnel de santé peut être menacé ou en fuite. La solidarité internationale doit alors exprimer son exigence absolue de garantir l'accès aux soins pour tous.

- aux comportements à risque: depuis de nombreuses années, Médecins du Monde Belgique apporte un soutien à des populations à risques telles que les usagers de drogues et les travailleurs et travailleuses du sexe. Les pratiques et modes de vie de ces personnes les rendent en effet vulnérables et sujettes à la stigmatisation.
- à l'isolement ou à la dépendance : les enfants, les personnes âgées, les détenus... sont vulnérabilisés en ce que leur voix n'est pas ou plus audible ou écoutée. Perte d'autonomie, mise à l'écart, décision à la place de, dépendance, violences liées aux abus de pouvoir, « sans-abrisme », précarité... Tous des éléments qui diminuent l'exercice du droit à la santé.

Pour lutter contre l'exclusion liée à la multi-vulnérabilité, Médecins du Monde Belgique renforce ses quatre champs d'expertise ou métiers :

- Santé sexuelle et reproductive : dans une perspective de promotion, de prévention et de soins, avec une attention singulière aux violences liées au genre. Le public spécifique des adolescentes sera également visé par une réponse particulière.
- Santé et migration en recherchant un accès universel et adapté aux soins et aux services sociaux, tout au long des routes migratoires, en Europe et en Afrique.
- Santé en situation de crise et conflit (catastrophes naturelles, réponse aux crises complexes) en prônant le renforcement du système public de santé même en situation de crise, selon des modalités à définir selon les crises. L'alignement dialectique, c'est-à-dire le respect de la stratégie générale avec une distance critique doit rester le plus possible de mise. La résilience des populations doit être prise au sérieux et soutenue. Dans ce cadre, Médecins du Monde Belgique participe aux efforts de redéfinition de l'humanitaire (« faire de l'humanitaire autrement »). Ce champ d'expertise concerne également les situations de crise en Belgique (crise de l'hébergement, notamment).
- Réduction des risques: afin de répondre aux difficultés rencontrées par ces personnes, Médecins du Monde Belgique développe des programmes dits de RdR. Il s'agit de réduire les risques liés à l'usage de substances psychoactives d'une part, et aux pratiques sexuelles à risques d'autre part, en apportant une réponse médicale, psychosociale et communautaire.

Les projets d'accompagnement des EJSR mis en œuvre par Médecins du Monde Belgique et ses partenaires locaux au Burkina Faso, au Bénin et en République Démocratique du Congo, ainsi que le projet « enfance vulnérable » au Maroc, sont considérés comme des projets de RdR, avec une composante de santé sexuelle et reproductive.

KEOOGO

Keoogo est une association burkinabé de protection de l'enfant née en novembre 2004 à l'initiative d'anciens membres du personnel local du projet « Enfants des rues » initié par Médecins Sans Frontières section du Luxembourg. En langue Morée, Keoogo signifie « initiation-transmission de valeurs ». Cela réfère à la phase de transition, à l'« initiation » que l'enfant reçoit lorsqu'il sort de la rue et qu'il est en chemin pour la réintégration sociale symbolisée par le sigle du logo de Keoogo.

La mission de Keoogo est d'offrir, entre autres via des partenariats ciblés et efficients, des services de protection et de réhabilitation aux enfants particulièrement vulnérables, en s'appuyant principalement sur une stratégie basée sur la prise en charge, l'accompagnement holistique, le renforcement des mécanismes communautaires et l'appui au système national de protection de l'enfant. En choisissant de prendre en compte la réalité objective de la rue en tant que milieu de vie notamment pour les enfants et jeunes en situation de rupture totale ou intermittente avec leurs familles, Keoogo œuvre à renforcer son ancrage avec ce milieu et sa confiance avec les enfants qui y vivent à travers un système d'accompagnement qui met l'enfant au centre et le considère comme un être à part entière ayant une personnalité et des compétences ; ce qui lui permet d'ailleurs de conduire, avec succès, un programme d'éducation et de responsabilisation des jeunes dans le processus de protection de leurs pairs. Par cette stratégie, Keoogo assure, dans le contexte de la rue, un travail de proximité avec l'appui des pairs-éducateurs considérés comme des modèles de réussite, ce qui favorise la construction de la résilience des enfants en situation de rue. Au niveau communautaire, la stratégie de Keoogo s'est révélée opérante à travers plusieurs dispositifs visant non seulement l'information et la sensibilisation des communautés riveraines qui côtoient et interagissent avec l'environnement des enfants et jeunes en situation de rue, mais aussi la mobilisation sociale, le renforcement des capacités et la construction de la résilience des communautés et familles d'origine des enfants. Ce modèle d'intégration sociale a permis à Keoogo de poser les fondements d'un dispositif efficace de prévention et de protection de l'enfant animé par les acteurs communautaires, notamment les femmes leaders, responsables et membres d'associations féminines qui ont été formées pour jouer un rôle de premier plan dans le processus d'identification, de prise en charge communautaire et de référencement des cas vers les dispositifs institutionnels de protection de l'enfant.

Les différents domaines d'activité de Keoogo sont donc :

- Sanitaire: la prise en charge médicale reste inscrite dans l'amélioration de l'accès aux soins des enfants et jeunes en situation de vulnérabilité ainsi qu'aux soins de santé secondaires en cas de nécessité médicale. Les filles auront accès aux services médicaux en santé de la reproduction: CPN, CPON (consultations post natales y compris la vaccination des enfants de 0 à 5 ans), dépistage volontaire du VIH, référencement vers des structures partenaires de prise en charge médicale du VIH/SIDA, accompagnement des filles victimes de violences sexuelles, offre de contraception pour toutes les filles qui le désirent. Pour l'organisation des soins et consultations pour les EJSR (et surtout les filles), des convois sont organisés chaque semaine par les éducateurs à partir de points de regroupement précis vers le centre médical de l'association. En outre, les équipes mobiles médicales assurent les soins et la vaccination des EJSR dans la rue.
- **Psychosocial :** l'accompagnement psychosocial s'adapte aux particularités de la situation des enfants et jeunes en situation de vulnérabilité. En effet, tous ne sont pas au même stade de vie en rue, tous n'ont pas les mêmes problèmes et ne seront donc pas abordés de la même manière, ni avec les mêmes objectifs. Des solutions personnalisées sont conçues au bénéfice des EJSR. Nous pouvons citer entre autres le soutien

psychologique, l'accompagnement dans la réinsertion familiale, l'accompagnement socio-professionnel des aînés, la médiation, les placements en institution, l'accompagnement des enfants et jeunes dans l'établissement des documents d'Etat civil, l'organisation du retour dans le pays d'origine (cette activité s'inscrit dans le cadre du réseau Afrique de l'Ouest pour la protection des enfants), etc.

- Education et formation: Keoogo s'investit également dans l'éducation et la formation professionnelle des EJSR. Certains EJSR sont scolarisés et d'autres apprennent des métiers de leur choix. Voici les principales interventions: le placement et le suivi scolaire, les cours itinérants et l'alphabétisation, la scolarisation dans les écoles coraniques, les placements en ateliers pour des apprentissages de métiers, la formation et le suivi conseil des artisans formateurs.
- Sensibilisation et prévention : les EJSR vivent quotidiennement confrontés à des problèmes de violence. Les filles sont spécifiquement victimes de violences sexuelles récurrentes, elles sont exposées aux grossesses non désirées, aux avortements clandestins, au VIH et autres maladies sexuellement transmissibles. En outre, du fait de leur situation de rue, elles n'ont pas accès aux informations relatives à la santé sexuelle et reproductive. L'objectif des activités de sensibilisation est d'apporter des informations sur les conséquences des violences au plan psychologique et social. Cette démarche entend donner aux enfants et jeunes des outils pour qu'ils prennent conscience des risques auxquels ils sont exposés, afin qu'ils puissent s'en prémunir autant que possible. Cet axe de sensibilisation et de prévention contient donc clairement un élément d'empowerment, en ce sens que les enfants et jeunes doivent être non seulement accompagnés, mais responsabilisés dans la gestion des risques qu'ils rencontrent. Dans cette optique, Keoogo utilise les maraudes, les groupes de parole, le théâtre forum, les repas communautaires sur les différents sites de vie (filles et garçons), les séances vidéo et les causeries pour apporter de l'information sur les conséquences des violences, les risques potentiels ainsi que les mécanismes de signalement. Un autre moyen de renforcer le système d'information et de sensibilisation des enfants et jeunes consiste à faire appel aux paires éducateur.rices – filles et garçons faisant partie du milieu et ayant une bonne capacité de leadership - qui savent trouver la manière, le levier adapté pour définir les messages pour les rendre accessibles à leurs pairs.
- Renforcement de capacité: il s'agit d'intervenir pour renforcer les capacités techniques (formation, coaching) et matérielles (don de matériel roulant, ordinateurs, médicaments, vêtements, nattes,...) des différents partenaires afin que chaque enfant victime et/ou vulnérable, et quels que soient les risques ou les problèmes effectifs, bénéficie d'un environnement global plus protecteur. La démarche de renforcement de Keoogo vise à améliorer la situation et l'environnement des enfants (à travers l'appui aux différents acteurs : communautaire, familiaux, institutionnels) et place l'enfant dans son rôle d'acteur dynamique capable de participer à identifier des risques ou problèmes, proposer des solutions et les mettre en application, non comme une victime dénuée de capacité d'agir et de réfléchir. Leur participation et leur implication sont essentielles à la bonne réussite des actions de protection à leur égard qui sont en général trop souvent minimisées. Les enfants et jeunes sont renforcés et autonomisés dans leur autoprotection à travers leur participation et leur implication dans des organisations d'enfants et de jeunes (des clubs), au sein des foyers coraniques, dans la rue et dans la communauté.

Pour réaliser toutes ces activités, l'équipe pluridisciplinaire de Keoogo est constituée d'une cinquantaine de travailleurs : psychologues, assistants sociaux, éducateurs, infirmiers, etc.

TERRES ROUGES

Terres Rouges Bénin est une association de droit béninois dont les projets portent sur l'aide psychosociale aux personnes les plus vulnérables, tout particulièrement les enfants et jeunes en danger dans la rue, en décrochage social ou en situation d'exclusion.

Terres Rouges aspire à une société où chaque enfant et chaque jeune en situation de rue puisse voir ses droits les plus élémentaires garantis, trouver une réponse à ses besoins de base sur le plan socio-sanitaire et bénéficier d'un environnement ou d'un accompagnement psychosocial de qualité qui lui assurent un développement équilibré, durable et une autonomisation responsable. La mission de Terres Rouges est d'apporter de l'aide aux enfants et aux jeunes en situation de rue à travers :

- Le travail de rue : l'identification et la rencontre des enfants et jeunes dans la rue par les équipes de sillonnage, les institutions partenaires et les relais communautaires dans le milieu.
- La prise en charge globale des EJSR: l'accueil, la sécurisation, la satisfaction des besoins de base, l'accompagnement psychosocial, les soins de santé de base, la réinsertion scolaire et professionnelle, la prévention des risques sociaux et sanitaires, l'éducation en santé sexuelle et reproductive, la réinsertion familiale des enfants et jeunes en situation de rue.
- La prévention et protection : la prévention des violences et exploitations faites aux enfants et aux filles de rue, la protection contre la prostitution (sensibilisation, éducation, plaidoyer).
- L'accompagnement : l'accompagnement juridique ainsi que l'accompagnement des familles dans les communautés par l'expérience de l'école des parents.

Les différents dispositifs mis en place sont :

- Un Centre résidentiel qui propose une prise en charge socio-éducative adaptée à la situation de tout jeune enfant, des filles et des garçons de cinq à douze ans en situation d'abandon et de détresse. Le Centre résidentiel leur garantit une prise en charge complète 24 heures sur 24 et offre une réponse à tous leurs besoins de base : sécurité, alimentation, hygiène, hébergement, éducation, scolarité, soins de santé et suivi psychosocial... La réinsertion en famille est l'objectif principal de Terres Rouges avec ces jeunes enfants. Le Centre a actuellement une capacité d'accueil de 30 enfants en simultané. En 2020, la capacité passera progressivement à 35 enfants.
- Un dortoir de nuit garçons (DdNG) qui offre à des enfants vivant dans la rue un lieu où ils trouvent sans condition préalable un accueil et un abri. Ils sont assurés d'une présence et d'une attention à leur santé physique. Ils reçoivent une aide sociale et psychologique dans les difficultés qu'ils rencontrent. Ce dispositif leur permet de passer la nuit dans un endroit sécurisé, avec un encadrement psycho-éducatif de qualité. Il héberge principalement des jeunes garçons âgés de 10 à 16 ans confrontés aux dangers de la rue : maltraitance, exploitation économique, violences physiques et morales. Le DdNG ouvre ses portes de 17h à 7h le lendemain matin et a une capacité d'accueil de 35 jeunes par jour.



- Une équipe de sillonnage (ES) qui va à la rencontre des enfants les plus en difficulté, dans les zones d'exclusion, aux marges du marché, dans les ghettos. Le sillonnage permet, dans un premier temps, d'entrer en contact avec des enfants qui ont besoin de soins infirmiers et/ou médicaux ou de réponses rapides à des situations de détresse sociale. Le but est de recréer un lien de confiance avec ces enfants en grande rupture sociale et d'enclencher avec eux un processus de "sortie de rue". L'ES touche 60 enfants en situation de rue quotidiennement dans les zones d'exclusion, les ghettos et le marché.
- Une boulangerie de formation qui permet depuis deux ans aux jeunes sortis de la rue de faire leur formation professionnelle de manière permanente. Elle leur offre une présence plus marquée de l'équipe Terres Rouges pour travailler leur stabilité psychologique mais aussi une opportunité de les perfectionner et de les préparer à une vie professionnelle autonome. Cette boulangerie représente dans l'association une première activité génératrice de revenus. Chaque année cinq enfants sortis de la rue sont en formation dans la boulangerie.
- Un dortoir de nuit filles (DdNF) a ouvert ses portes depuis juillet 2019. Il a été mis en place à partir des constats de l'ES dans son travail de rue avec les filles mineures. Il est apparu que nombre d'entre elles, outre l'exploitation économique subie en journée, étaient entraînées dans la prostitution à la tombée de la nuit. Pour répondre à leur besoin de sécurité, un DdNF a été créé sur le même modèle d'intervention que le DdNG. Le dispositif est composé de professionnels pluridisciplinaires (psychologues, animateurs, éducateurs spécialisés, assistant social, enseignant, veilleuses de nuit, agent de sécurité) et à ce stade est prévu pour accueillir quotidiennement une vingtaine d'enfants en situation de rue (filles) pour leur permettre de passer la nuit dans un endroit sécurisé et de répondre à tous leurs besoins de base, avec un encadrement psychosocial de qualité et une orientation vers une formation professionnelle. Il héberge principalement des jeunes filles âgées de 12 à 16 ans confrontées aux dangers de la rue : non accès aux droits élémentaires en matière de soins et de formation, maltraitance, exploitation économique, trafic, violences physiques, sexuelles et psychologiques. Actuellement, 18 jeunes filles fréquentent le DdNF avec des projets de formation professionnelle.

III. METHODOLOGIE DE LA CAPITALISATION DES BONNES PRATIQUES

OBJECTIF

L'enjeu de ce travail de capitalisation est de permettre l'émergence d'un cadre de partage autour de la thématique des enfants et jeunes en situation de rue, sur base des expériences, des connaissances et des meilleures pratiques de prise en charge des partenaires de Médecins du Monde Belgique. Ceci pour déboucher vers un socle commun de pratiques sur la thématique et pour aboutir, au final, à un meilleur accompagnement des enfants et jeunes en situation de rue. L'objectif étant le partage de ces expériences avec d'autres acteurs de la société civile ou institutionnels sur les questions liées à la prise en charge et l'accompagnement d'EJSR au Bénin et au Burkina Faso mais également dans d'autres contextes présentant des problématiques similaires.

MÉTHODE

La démarche de capitalisation a été un voyage au cœur des expériences de prise en charge et d'accompagnement des enfants et jeunes en situation de rue. La volonté était de prendre le temps d'étudier en détails les approches mises en œuvre au sein des deux organisations. Dans un premier temps, une observation participante des activités des deux acteurs a été réalisée. Cette observation s'est enrichie d'entretiens semi-directifs conduits auprès des bénéficiaires des projets ainsi que de certains membres des équipes de Keoogo et Terres rouges. En tout, 20 EJSR ont été rencontrés ainsi que 6 membres du personnel³. Le but de ces entretiens était, entre autres, d'identifier les différentes « bonnes pratiques » mises en œuvre par les acteurs de terrain. Afin de garantir la fiabilité des conclusions obtenues à l'issue des observations et des entretiens, chaque membre des équipes de Keoogo et de Terres Rouges a eu l'opportunité de relire et commenter le travail. Sur base des conclusions revues, les équipes de Keoogo et de Terres Rouges ont réalisé un travail complémentaire d'identification des bonnes pratiques par organisation et par pays en tenant compte du contexte et des stratégies d'intervention propres à chaque organisation.

Le travail d'analyse des pratiques par les équipes a été structuré en trois points :

- 1. Une brève description des circonstances d'adoption de la pratique
- 2. Le processus de mise en œuvre de la pratique
- 3. Les facteurs de réussite de la pratique liés aux principaux changements ayant permis d'améliorer l'intervention.

Ce travail a été facilité par Zampou Lassina, Directeur des Opérations de Keoogo et temporairement en appui à Médecins du Monde Belgique en tant que Référent technique EJSR.

³ Cette partie de la capitalisation a été réalisée par Maxime Mori et présentée dans un travail de fin d'étude intitulé : « Comment l'identité des enfants et jeunes en situation de rue est-elle influencée par la violence au Bénin et au Burkina Faso ? » présenté en juin 2019 à la Haute Ecole de la province de Namur pour l'obtention d'un bachelier en coopération internationale.

STRUCTURE DU RAPPORT

Afin de mieux comprendre le contexte général de l'ensemble des bonnes pratiques, une réflexion sur l'influence de la violence sur la construction identitaire des EJSR a été présentée, ainsi que les principes généraux d'intervention.

Chaque bonne pratique peut être lue séparément car il n'y a pas de lien entre elles ni de classification thématique qui les regroupe. Pour faciliter la reproduction de ces bonnes pratiques, les principaux outils utilisés sont mis à disposition en annexe. Les moyens humains et financiers nécessaires à l'opérationnalisation sont brièvement décrits à titre indicatif, ceux-ci sont fortement liés aux réalités locales et ne doivent pas être interprétés hors de ces contextes. Certaines bonnes pratiques sont illustrées par des bulles dont la volonté est de concrétiser certains aspects théoriques par des descriptions et réflexions subjectives réalisées durant les observations participantes.

En plus des bonnes pratiques de terrain, Médecins du Monde Belgique a souhaité ajouter une bonne pratique de collaboration basée sur l'expérience de partenariat entre Médecins du Monde Belgique, Keoogo et Terres Rouges.

Une réflexion sur l'approche holistique et sur la transition entre la prise en charge d'urgence à l'accompagnement des enfants et jeunes en situation de rue est proposée après les bonnes pratiques.



IV. LES BONNES PRATIQUES

RÉFLEXION SUR L'INFLUENCE DE LA VIOLENCE SUR LA CONSTRUCTION IDENTITAIRE

L'expérience empirique des équipes de terrain ainsi que les moments de recul pris grâce au processus de capitalisation ont permis de formuler une réflexion d'analyse de l'influence de la violence sur la construction identitaire des EJSR. En effet, la quête identitaire a pris une place centrale tout au long des entretiens menés avec les EJSR.

Sachant que la principale cause constitutive du départ d'un jeune de son milieu communautaire est la violence, tout le travail d'accompagnement devra permettre aux EJSR de reconstruire leur identité, compte tenu des expériences vécues. Comme définie par l'OMS, la violence s'exprime sous différentes formes physiques, psychologiques, sexuelles, des privations et négligences, dans le milieu familial et/ou communautaire. Les équipes ont constaté qu'aussi singulière que soit l'histoire de vie de chaque EJSR, le passage en rue découle systématiquement d'une violence quelle que soit sa forme. La violence peut être engendrée par des facteurs multiples et divers tels que des situations de divorce, de deuil, de dépendances, de précarité, d'exploitation, d'abandon, etc. En fonction de la réponse que le jeune trouve aux violences subies, un mécanisme invisible de résilience se met en place.

En rue, le processus de désocialisation va détricoter l'identité individuelle du jeune, renforcé par des violences extérieures aux jeunes et des violences auto-infligées. Cette mutation de l'identité des EJSR engendre par la suite une violence sociale à leur égard. Cette violence s'illustre fréquemment par des répressions populaires ou celles de groupements (tels que la police ou les Kolweogo⁵) sur les EJSR. Ce cercle vicieux va engendrer une nouvelle forme de violence interpersonnelle prolongeant ainsi la perte identitaire.

Tout le travail des équipes et des associations aura donc comme objectif de briser ce cercle vicieux et de le transformer en cercle vertueux. Il s'agit d'abord de créer un lien de confiance qui permet aux jeunes de rentrer à nouveau dans un processus de reconstruction et de socialisation.

La maraude est nécessaire afin de « sortir les enfants des rues ». En effet, le processus de désocialisation se traduit par la restriction spatiale que l'environnement impose aux jeunes. À cet égard, afin d'approcher le public des EJSR, il n'y a d'autres choix pour les équipes d'ONG que d'approcher les jeunes directement en rue. Ceci étant, le premier contact est important afin de pouvoir créer une accroche avec le jeune. L'accroche d'un jeune envers le chef de bande ou un leader charismatique peut alors se déplacer peu à peu vers l'accroche envers un tiers-aidant, soit un travailleur. L'accompagnement psychosocial est d'une importance cruciale pour travailler sur les conséquences du processus d'exclusion familiale, communautaire, sociétale et de la désocialisation. Un retour auprès de la famille ou de la communauté permettra au jeune de parachever un chemin de quête de stabilité afin de mettre un terme à la prise en charge des structures aidantes et in fine préparer le jeune à pouvoir revendiquer à nouveau son identité individuelle et collective.

⁴ Cette partie se base sur le travail de fin d'études en vue de l'obtention du diplôme de coopération internationale nommé « Comment l'identité des enfants et jeunes en situation de rue est-elle influencée par la violence au Bénin et au Burkina Faso ? Impact de la violence sur les enfants et jeunes en situation de rue » présenté par Maxime Mori en juin 2019.

⁵ Milices locales burkinabés regroupant des citoyens ayant à cœur de défendre une zone de territoire.



PRINCIPES GÉNÉRAUX D'INTERVENTION RETENUS COMME BONNES PRATIQUES⁶

- 1. La maraude ou sillonnage est une pratique au cours de laquelle des équipes pluridisciplinaires de travailleurs se rendent dans les zones sensibles afin d'y rechercher des EJSR. Cette étape est essentielle pour établir le premier contact avec les EJSR, pour créer le lien de confiance avec le travailleur de rue, pour soigner les blessures et pour identifier les premières démarches à réaliser ensemble. Cette pratique est largement illustrée par les partenaires.
- 2. L'accompagnement psychosocial et le travail avec les communautés permettront de travailler sur les rôles et responsabilités de chacun et de changer les dynamiques en passant d'un rôle passif à un rôle actif. Ceci peut se faire via la création d'une communauté « d'experts du vécu » c'est-à-dire la mise en place d'un réseau d'anciens jeunes en situation de rue (aussi appelé « pair-éducateurs »). Un tel réseau permet à d'anciens jeunes de la rue d'attester de leur expérience et de se montrer en exemple face aux jeunes étant actuellement en situation de rue. Cela peut également se faire par la responsabilisation de personnes-clés dans la communauté : des femmes leaders, des patrons formateurs professionnels, des écoles de parents, etc.
- 3. En ce qui concerne la prise en charge structurelle (dans un dispositif d'hébergement), celle-ci a comme but de rétablir l'identité sous diverses formes du jeune. Pour y parvenir lorsque c'est possible, l'intérêt supérieur de l'enfant veut que ce dernier ait les chances et le droit de devenir indépendant. Dans les faits, la PEC structurelle est le fruit d'un long processus aux différentes étapes-clés en institution énumérées ci-dessous :
 - a. L'accueil de base consiste principalement en l'hébergement, l'alimentation, la mise à disposition d'un kit d'hygiène, la possibilité de réaliser un bilan médical et le soutien d'un planning familial, la sensibilisation aux droits des jeunes, ainsi qu'aux risques qu'ils encourent dans la rue.
 - b. La mise en confiance en créant un lien par une intégration dans un groupe, la participation à des activités éducatives, ludiques, sportives...

⁶ Idem note de bas de page 4

- c. Le jeune est référé à un membre de l'équipe pour effectuer un suivi dès son entrée jusqu'à obtenir l'assurance d'une réinsertion réussie, incluant une écoute sociale et des entretiens psychologiques au besoin, une évaluation diagnostique des problèmes de l'enfant sur base des observations et des entretiens faits (par l'intermédiaire de réunions d'équipe).
- d. La mise en place d'un projet social sous la forme de la scolarisation, formation professionnelle pour préparer un retour en famille, d'un projet thérapeutique sur base de ce que le jeune présente comme étant ses difficultés sur le plan psychosocial et d'un projet de résolution des difficultés avec la famille.
- e. La réinsertion progressive au sein de la famille et l'évaluation progressive pendant le processus.
- f. La sensibilisation et l'implication des relais communautaires au suivi de l'enfant en famille: centres de promotion sociale, chefs du village, chefs de la communauté, chefs de la famille,
- g. La réinsertion finale et le suivi réalisé après la réinsertion pendant plusieurs années.
- 4. La culture institutionnelle de l'association a une influence cruciale sur le bien-être du personnel et des EJSR. Il s'agit d'une pratique de réflexivité, de transparence, de bienveillance et de respect appliquée en interne, dans la manière d'accompagner les EJSR mais également dans les pratiques de gestion financière et d'approche du personnel. La nature du contexte institutionnel joue un rôle important dans la prévention d'abus qu'ils soient sexuels, de pouvoir ou d'autorité. En effet, des institutions qui sont plus fermées et rigides ou peu perméables aux remises en question internes et externes, sont d'autant plus susceptibles de connaître des cas d'abus. La transparence, le respect d'un code éthique, l'écoute et une horizontalité sont fortement préconisés comme modèle de gestion pour les associations qui travaillent avec les jeunes de la rue.
- 5. La mise en réseau d'acteurs (relais communautaires, institutions de santé, centre d'hébergement, réseaux d'acteurs actifs dans le domaine...) contribue efficacement au partage des informations, permet de mieux couvrir les besoins et de fédérer et sensibiliser les acteurs et la communauté. La mise en réseau permet aussi aux autres de partager leurs difficultés et de s'inspirer des pratiques et conseils mis en place par d'autres.
- 6. L'approche holistique, la multidisciplinarité des équipes et le parcours individualisé sont nécessaires pour que l'accompagnement soit efficace. En effet, la multidisciplinarité au sein des équipes et l'approche holistique permettent de répondre aux différents besoins des EJSR (sur le plan médical, psychosocial, juridique, etc) et offrent une prise en charge professionnelle, tenant compte des besoins multidimensionnels du jeune et de la richesse de chaque parcours individuel. Les équipes sont ainsi composées de psychologues, d'éducateurs spécialisés, d'assistants sociaux, d'animateurs, de juristes mais aussi d'autres métiers tels que des cuisiniers, gardiens, coursiers qui sont aussi importants que les autres. La multidisciplinarité est une plus-value importante dans la création d'un lien de confiance. Cette approche privilégie une prise en charge qualitative sur le long terme.

- 7. Finalement, le but visé est la création d'un environnement propice à l'exercice volontaire du soin, de la justice et de la réinsertion pour les EJSR grâce à la synergie des différents acteurs intervenant pour leur protection. En accompagnant les différents acteurs familiaux, communautaires et étatiques, les projets mis en œuvre par les partenaires participent à leur responsabilisation et contribuent à changer le regard porté par la société et les pouvoirs publics sur les EJSR. L'implication des pouvoirs publics dans la réinsertion sociale des EJSR permettra d'inciter à la mise en place de politiques et stratégies sectorielles et transversales visant à une meilleure reconnaissance de la problématique EJSR. L'enjeu majeur pour les associations travaillant avec les EJSR est donc de réhabiliter la perception sociale des EJSR et d'impliquer les acteurs publics et la communauté dans cette démarche. Le plaidoyer est donc un outil essentiel pour y arriver.
 - a. Pour ce faire, il faut travailler avec les EJSR à travers une approche « informer sensibiliser mobiliser ». En effet, par la transmission d'une information de base, le jeune se retrouve sensibilisé sur divers sujets, pour finalement être conscient et savoir comment réagir dans différentes situations. La démarche d'« information sensibilisation et mobilisation » est une première forme de plaidoyer politique.
 - b. Les contextes béninois et burkinabé influent fortement sur le contexte de plaidoyer de Terres Rouges et de Keoogo auprès des autorités. Au Burkina Faso, Keoogo est la plus grande institution d'accueil et de prise en charge de jeunes des rues à Ouagadougou. Le contexte géopolitique du Burkina Faso, accentué par de nombreuses expériences professionnelles et la capacité de prise en charge médicale de Keoogo en font le principal interlocuteur public sur le sujet. Au Bénin, de nombreuses associations et ONG œuvrent à Cotonou pour l'accueil et la prise en charge des EJSR. Le contexte socio-économique dans et autour du marché de Dantokpa est d'une grande précarité. Le marché étant situé sur un sol étatique, la responsabilité de l'État est d'autant plus mise en cause. L'Office Centrale de Protection des Mineurs recueille une série d'enfants. Par la suite, l'OCPM fait appel aux ONG accueillant des EJSR pour qu'elles prennent en charge les jeunes, dont Terres Rouges. Au Bénin comme au Burkina Faso, la frontière entre le rôle des ONG et de l'État pose des questions. Jusqu'où les ONG peuvent-elles prendre en charge des jeunes recueillis par l'État et vice-versa?

BONNE PRATIQUE N°1 : Assurer une présence permanente des équipes dans le contexte de la rue à travers les maraudes

Keoogo a choisi de prendre en compte la réalité objective de la rue en tant que milieu de vie. Etant dans une situation de rupture totale ou intermittente avec leur famille, les enfants ont créé des liens plus ou moins solides avec la rue et ont intégré d'autres valeurs qui renforcent leur dépendance à cet espace. Dans ce contexte, Keoogo renforce son ancrage avec ce milieu et sa confiance avec les enfants qui y vivent en développant des approches basées sur le travail de rue qui permet d'assurer une présence permanente dans la rue. En effet, la présence permanente de l'équipe auprès des enfants et jeunes en situation de rue permet d'établir le contact, le maintenir et de renforcer la capacité de prévention des équipes de Keoogo. Généralement, les équipes connaissent les endroits privilégiés de vie ou d'activité appelés « sites » et fréquentés par cette population, en fonction du moment de la journée et des circonstances considérées. Ainsi, il existe des « sites dortoirs » où dorment ces enfants et jeunes et des « sites d'activités » où ils mènent des activités de survie. On dénombre également des sites de jour et des sites de nuit. Dans la stratégie d'intervention de Keoogo sur les lieux de vie et d'activités des enfants et jeunes en situation de rue, certaines activités sont menées dans le but spécifique de négocier avec les bénéficiaires nouvellement venus, des contacts psycho-éducatifs. Ces contacts ont pour but de favoriser la construction d'une bonne relation d'accompagnement : identification de nouveaux enfants venus en rue, enregistrement de leurs premiers besoins, conseils – orientation vers d'autres services disponibles au sein de Keoogo ou vers des structures de prise en charge, etc.

Parmi les activités majeures concernées par cette stratégie figurent, en premier lieu, les maraudes qui sont des tournées organisées par les équipes mobiles de Keoogo, de jour comme de nuit sur les différents sites de vie des enfants et jeunes en situation de rue. Les maraudes ont pour principaux objectifs de :

- Rencontrer les enfants et jeunes en situation de rue dans leur cadre de vie et d'activités, afin de maintenir avec eux des liens de confiance,
- Suivre les déplacements des enfants sur les différents sites de vie et d'activités, leurs itinéraires à l'intérieur de la ville et du pays, leurs fréquentations,
- Recueillir leurs demandes personnelles et collectives exprimées lors des échanges,
- Apporter des réponses à certaines sollicitations étudiées au cas par cas (besoins d'informations / conseils sanitaires, orientations, etc.),
- Effectuer des références vers des ressources institutionnelles ou communautaires spécialisées pour leur prise en charge.

1. PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE DES MARAUDES

Les maraudes sont organisées quatre fois par semaine. Les jours sont déterminés en fonction des périodes. Elles sont organisées en fonction des étapes suivantes :

◆ La constitution des équipes de la maraude : elle se fait lors de la réunion hebdomadaire de programmation des équipes de terrain. Cette rencontre implique l'ensemble des intervenants du terrain et des différents chefs de projets.

- L'identification de l'itinéraire à parcourir durant la maraude : elle s'effectue lors d'une réunion préparatoire tenue par l'équipe de la maraude composée de pairs éducateurs, d'infirmiers.ères et d'éducateurs. Une fois l'itinéraire validé, l'équipe de la maraude procède au recensement des besoins de la maraude (préservatifs, malle d'urgence, fiches techniques, torches, logistique, etc).
- ♦ Le déplacement sur le terrain : l'équipe de la maraude va à la rencontre des bénéficiaires à travers un échange direct individuel ou en petits groupes de deux à trois selon les circonstances de leurs rencontres sur chaque site.
- ◆ L'offre de soins de santé primaire en rue : les soins consistent à prendre en charge les petites plaies et les soins de santé primaire en rue. À travers les soins, le contact physique joue un rôle important dans la construction de la relation de confiance. Il permet de donner une dimension plus humaine du contact avec l'enfant qui ressent l'attention de l'équipe à son égard. Ce mode de relation permet de réduire la distance relationnelle c'est-à-dire de favoriser une certaine proximité avec l'enfant.
- ♦ Les référencements : selon les besoins des enfants, plusieurs références peuvent être effectuées par l'équipe de maraude en vue d'une prise en charge spécifique.
- ♦ Un point débriefing : il s'effectue en deux étapes. D'abord sur chaque site visité avant le départ pour le prochain site. Ce point débriefing par site a pour but de faire une mise en commun des informations recueillies par chaque membre de l'équipe en fonction des différentes rubriques des fiches techniques utilisées. Ensuite, de retour à Keoogo, se tient un débriefing général de la maraude suivi du rapport de synthèse.



2. FACTEURS DE RÉUSSITE LIÉS AUX MARAUDES

- a) L'adhésion des autres acteurs (riverains, police, proxénètes) considérés comme des alliés sur le terrain. Dans la mise en œuvre des maraudes, ces différents acteurs qui adhèrent à la démarche jouent plusieurs rôles :
 - Partage d'information sur les nouveaux sites et les nouveaux enfants venus en rue.
 - ♦ Identification et orientation des cas vers l'équipe de maraude.

Mais l'adhésion de ces acteurs n'est pas gagnée d'avance, un travail préalable de sensibilisation, de conscientisation et de responsabilisation est nécessaire.

- b) La connaissance des sites et du public : Keoogo a une expérience de plusieurs années d'intervention dans la rue auprès des enfants et jeunes en situation de rue. À ce titre, les équipes ont une maîtrise parfaite des lieux de vie des enfants, leur stratégie de survie, leur mode d'organisation, leur système relationnel, leur itinéraire et parcours. Munies de toutes ces connaissances, les équipes réalisent les maraudes dont l'organisation pratique s'adapte aux réalités de la rue.
- c) La pluridisciplinarité de l'équipe de maraudes (éducateurs, infirmier, pair éducateur) : la composition des équipes des maraudes par différents profils professionnels participe à l'évaluation intégrale des besoins des enfants et jeunes en situation de rue, ce qui permet de réaliser des références pour des prises en charge spécifiques selon les besoins.
- d) La présence des aînés de la rue intégrés dans l'équipe comme pair-éducateurs : ils ont une plus-value incontestable dans la réussite des maraudes. En effet, issus de la rue, ils connaissent bien les sites et les enfants. En outre, ils parlent le jargon de la rue et ont une autorité sur les enfants en rue. Ils constituent donc un trait d'union entre l'équipe et le terrain, l'œil et l'oreille de l'équipe. Formés par Keoogo dans la pair-éducation, ces aînés assurent les pansements en rue et favorisent ainsi le contact humain avec les enfants.

3. LES RESSOURCES

- Humaines : équipe pluridisciplinaire
- Logistiques : véhicule adapté muni d'un identifiant, malle d'urgence de premiers secours, lampes torches de longue portée, imperméables, gilets d'identification pour l'équipe, stock de préservatifs, téléphone.
- Financières : frais de carburant pour le véhicule, frais de communication.
- Outils (en annexe):
 - ◆ La fiche technique des maraudes ;
 - ♦ Le guide d'exploitation du registre des maraudes ;
 - Le registre des maraudes.

SCHÉMA 1 : RÉFÉRENCES À PARTIR DES MARAUDES



BONNE PRATIQUE N°2: Programme d'autoprotection, une dynamique participative qui valorise les ressources des jeunes en situation de rue.

Les jeunes (12-18 ans) représentent le groupe cible le plus vulnérable des actions de Keoogo en rue. Malgré leur connaissance du milieu de la rue et des dangers existants, les enjeux liés à leur survie et la pression familiale ou sociale les exposent à la violence et à l'exploitation.

Parmi ces jeunes, certains facteurs peuvent encore accroître leur vulnérabilité. Pour les filles, avoir un enfant hors mariage va contribuer à les isoler, voire les exclure totalement de leur famille et ainsi souvent de leurs ressources financières. Les filles venues des zones rurales à la recherche de travail, sans famille ni logement, doivent accepter les premières propositions qui leur seront faites pour gagner de l'argent. Les filles vendeuses ambulantes, doivent survivre dans la rue et peuvent être exposées à toute forme d'abus ou d'exploitation.



La sensibilisation des jeunes doit alors comprendre des méthodes et messages adaptés à leur âge et aux réalités socio-économiques. Pour cibler ce public, Keoogo a privilégié une approche par les pairs. L'équipe s'appuie sur un groupe de jeunes leaders, pour transmettre les messages et faire en sorte que ceux-ci parviennent aux jeunes les plus exposés. Cette approche permet une participation active des jeunes pour l'organisation de certaines activités, surtout les activités de sensibilisation entre pairs. Les jeunes se font leviers et porteurs d'un message de sensibilisation et de changement de comportement qui valorise leur rôle de pont entre leurs pairs et les équipes. Cette collaboration entre les jeunes leaders et les équipes favorise un accompagnement collectif sous forme de formation ou de causeries éducatives qui permet aux enfants et jeunes d'acquérir et de développer des compétences servant à mieux se protéger et protéger leurs pairs. Toutes ces actions sont organisées dans le cadre du programme d'autoprotection qui met l'accent sur la prévention primaire afin de renforcer les capacités des EJSR afin qu'ils puissent se prémunir contre d'éventuels abus et acquérir des informations et des habilités pour identifier les situations de danger, trouver des solutions adaptées, être capables de se protéger face à des situations de risques et partager avec les autres enfants et jeunes des exemples efficaces d'autoprotection.

1. PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME AUTOPROTECTION

La mise en œuvre du programme d'autoprotection respecte les étapes suivantes :

Sélectionner les jeunes leaders

La sélection des jeunes leaders est un processus continu qui se réalise progressivement au sein des groupes cibles et sur la base de certains critères clés tels que : être ouverts, suffisamment confiants, écoutés et respectés par les pairs. Selon la dynamique du groupe cible, sa spécificité et les stratégies de survie mises en place, l'aboutissement du processus de sélection peut être plus ou moins long et complexe.

Former les jeunes leaders

La formation des jeunes leaders se fait régulièrement à travers des ateliers afin que les plus expérimentés puissent être impliqués dans la formation de nouveaux jeunes. Les sessions de formation constituent à la fois une formation initiale pour les nouveaux et une session de recyclage pour les jeunes leaders déjà formés. Le contenu de la formation qui peut être élaboré en fonction de la thématique du projet, comporte néanmoins des modules de base fondés sur les thèmes suivants : droits de l'enfant et droits de l'homme, développement du corps, santé reproductive, IST/VIH, violence à l'encontre des enfants, y compris violence sexuelle, rôle/qualités et responsabilités d'un pair-éducateur, les programmes d'éducation par les pairs, les bonnes pratiques et réflexes d'autoprotection, les techniques d'animation des groupes, conception et utilisation de la boite à image, les services de protection et modalités d'accès.

• Planifier les sessions d'animation avec les pair-éducateurs

La planification des sessions avec les jeunes leaders se fait à travers des réunions qui peuvent se tenir dans différents types d'environnements : à un lieu de rendez-vous au sein de la communauté, sur un site dans le contexte de la rue ou plus généralement dans les locaux de Keoogo. Les sessions d'animation sont planifiées avec les jeunes leaders afin de définir la composition des équipes de jeunes par session d'animation ainsi que voir s'il est nécessaire qu'un encadrant ou éducateur soit présent. Il est également décidé des lieux, dates, durées et fréquences des sessions et les jeunes s'assurent que tout le matériel requis est disponible. Lors de ces réunions, il est important de partager les problèmes rencontrés lors de sessions antérieures et trouver ensemble des solutions.

Animation des séances d'autoprotection

Les jeunes leaders travaillent en équipes de 2 personnes (mixtes de préférence) pour l'animation des séances d'autoprotection. Cette animation est faite sur la base de la boîte à images qui comporte trois catégories d'images : les images introductives, les images traduisant les situations problématiques vécues par les groupes cibles et les images de conclusion et bonnes pratiques. L'animation de la séance se fait auprès des groupes de 12 à 15 jeunes. Les séances durent de 20 à 25 minutes. Plusieurs séances d'animation avec un même groupe de jeunes doivent avoir lieu pour que l'information soit correctement partagée.

Assurer les relations avec les leaders communautaires

Les lieux de vie et d'activités des EJSR ne sont pas isolés. Ils côtoient des riverains et plusieurs autres acteurs avec lesquels ils interagissent. Ces membres de la communauté ont souvent besoin d'être informés et sensibilisés au sujet des programmes d'autoprotection par les jeunes leaders et leurs objectifs. Lorsque les encadrants ou les éducateurs de Keoogo accompagnent les jeunes leaders, ils prennent contact avec ces leaders communautaires pour s'assurer qu'ils comprennent bien la mission des jeunes leaders et afin que la présence de ces derniers ne crée pas de problème au sein de la communauté.

• Suivre et soutenir les jeunes leaders

Les équipes éducatives n'accompagnent pas systématiquement les jeunes leaders lors de l'animation des séances d'autoprotection. Cependant, elles assurent régulièrement le suivi du programme et conseillent les jeunes leaders si besoin. Les éducateurs effectuent régulièrement des entretiens individuels avec les jeunes leaders afin de d'échanger sur les difficultés rencontrées et s'assurer de leur motivation.

Évaluer le programme

L'évaluation du programme d'autoprotection est organisée et développée par les jeunes leaders sous la supervision des équipes éducatives, à travers différentes méthodes d'évaluation :

- Groupes de discussion avec les bénéficiaires pour recueillir leur avis et leurs recommandations concernant le programme ;
- Atelier avec les jeunes leaders formés pour évaluer le programme et faire des recommandations ;
- Évaluation par un membre expérimenté en combinant l'observation des séances, les entretiens avec les équipes éducatives, les jeunes leaders et les bénéficiaires.

2. FACTEURS DE RÉUSSITE LIÉS AU PROGRAMME D'AUTOPROTECTION

- a) La perception des jeunes considérés comme des acteurs et pas seulement comme des victimes ou des assistés. Ces jeunes possèdent des expériences de vie dans le contexte de la rue, ont des compétences et des ressources personnelles que Keoogo reconnaît et sur lesquelles elle s'appuie pour les rendre actifs dans la protection.
- b) La confiance aux jeunes, en leur capacité d'élaboration et de transmission de messages : les jeunes sont souvent des sources d'information pour les autres jeunes. Ils se tournent plus volontiers vers leurs pairs lorsqu'ils ont des problèmes, ils sont mieux à même de reconnaître et de comprendre les problèmes de leurs pairs.
- c) La collaboration avec les jeunes leaders qui favorise leur participation effective et leur responsabilisation dans leur propre protection et celle de leurs pairs. Cette démarche permet aux jeunes leaders de jouer des rôles plus importants dans l'identification et le référencement de leurs pairs en difficulté vers les équipes. Cette implication et participation des jeunes leaders constituent une plus-value dans la stratégie de Keoogo en matière de prévention et de réduction des risques auxquels les enfants et jeunes sont exposés.

3. LES RESSOURCES

- Humaines : jeunes leaders volontaires, éducateurs et pair-éducateurs.
- Logistiques : moto, boites à images, tee-shirts, cartes-info droits, téléphone.
- Financières : carburant, frais communication, collation, transport.
- Outils (en annexe):
 - ♦ Fiche technique (renseignée par les pair-éducateurs de Keoogo) ;
 - ◆ La boîte à images autoprotection ;
 - La carte-info droits;
 - ◆ Le guide de séance d'animation.

BONNE PRATIQUE N°3 : La conférence de cas, un outil de gestion pour traiter les cas complexes

L'accompagnement et la prise en charge des enfants et jeunes en situation de vulnérabilité confrontent les équipes de Keoogo à des situations complexes pour lesquelles une intervention spécifique et pluridisciplinaire est nécessaire. Pour organiser cette intervention et adapter son dispositif d'offre de services protecteurs de qualité et appropriés aux besoins spécifiques des EJSR, Keoogo a opté pour une approche de gestion de cas caractérisée par :

- Un accent porté sur le suivi individuel de chaque enfant ;
- L'utilisation, pour chaque cas, d'un processus établi par étapes progressives;
- La coordination des services au sein d'un système interconnecté / de référence ;
- L'exigence de la responsabilité des structures au sein d'un réseau de compétences ;
- La responsabilisation d'un travailleur social (gestionnaire ou référent) pour chaque cas.

La conférence de cas, qui est un outil privilégié de l'approche gestion de cas, est utilisée par les équipes de Keoogo pour traiter et analyser les cas jugés complexes. Il s'agit d'une activité qui réunit une équipe de gestion de cas dans le cadre d'une réunion d'équipe interne (entre travailleurs sociaux ou pluridisciplinaires) ou en réunion incluant des personnes ressources externes à Keoogo. Les personnes se réunissent autour d'un cas dans le but de l'analyser sous différentes facettes, de partager l'information, de finaliser et valider le plan d'action et de prendre des décisions concertées pour sa mise en œuvre, la responsabilité et le rôle de chacun étant fixé.

L'approche gestion des cas à travers les conférences de cas s'est révélée comme une bonne pratique en matière de prise en charge des EJSR qui permet :

- À chaque EJSR de recevoir un soutien individuel en phase avec ses besoins ;
- De tenir régulièrement des dossiers individuels des enfants ce qui facilite le suivi;
- De développer des échanges d'information ainsi que de bonnes pratiques ;
- De promouvoir une collaboration rapprochée entre les services et les autres prestataires de soins/services impliqués.



1. PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE

La conférence de cas peut intervenir à tout moment du processus de gestion d'un cas, c'est-à-dire de l'identification à la clôture de celui-ci. La mise en œuvre de la conférence de cas se déroule de la façon suivante :

- L'identification du cas: il s'agit d'un cas qui présente plusieurs besoins spécifiques qui dépassent les compétences du gestionnaire de cas. En général, le cas est identifié lors des maraudes, des activités de sensibilisation ou référé par les services sociaux d'arrondissement, par les femmes leaders, les agents de sécurité (Police ou gendarmerie), le juge pour enfants, les centres d'accueil et d'hébergement ou des associations partenaires.
- L'étude de cas est l'étape où le gestionnaire se réfère aux autres gestionnaires de cas. Une réunion d'analyse du cas est organisée en interne avec les autres collègues pour trouver des réponses appropriées. Le cas est présenté par le gestionnaire en faisant ressortir toutes les informations sur le cas (identité, situation personnelle et familiale, problèmes diagnostiqués), ce qui a été fait et les problèmes qui restent à résoudre. Les apports et contributions des autres gestionnaires sont recueillis pour la résolution des problèmes restés en suspens. Lorsque l'intervention des autres gestionnaires ne suffit pas pour l'analyse complète, une conférence de cas est envisagée.
- L'identification des personnes ressources pour la conférence de cas: en fonction du cas, les participants à la réunion interne s'accordent sur les spécialistes à mobiliser pour le traitement du cas. Une invitation (précisant la date, l'heure et le lieu) à laquelle est annexé le résumé du cas est alors adressée aux spécialistes.
- La conférence du cas: après présentation des participants et des objectifs de la conférence de cas, le gestionnaire présente le cas en expliquant les problèmes identifiés, l'évolution du cas, les services déjà offerts, les difficultés persistantes et le plan d'action individuel de protection. Après ce préalable, chaque spécialiste intervient selon son domaine de compétence en donnant des nouveaux éléments d'analyse et des recommandations pour la consolidation du plan d'action individuel de protection. À la fin de la conférence, une synthèse des recommandations est faite et intégrée par le gestionnaire dans le rapport de la conférence. Dans les cas où certains spécialistes sont amenés à jouer un rôle spécifique dans le plan d'action individuel de protection, la conférence peut prévoir une conférence de suivi des recommandations du cas traité.

2. FACTEURS DE RÉUSSITE LIÉS À LA CONFÉRENCE DE CAS

- a) La disponibilité d'une équipe pluridisciplinaire composée de spécialistes de différents profils.
- b) Le traitement d'un cas à la fois.
- c) L'analyse complète des domaines et des besoins multiples du cas.
- d) La capacité à fournir une qualité élevée de soins et un suivi adéquat.
- e) Un bon système de collecte d'informations.



3. LES RESSOURCES

- Humaines : équipe pluridisciplinaire, gestionnaires de cas, personnes ressources spécialistes de la protection de l'enfant, réseau de partenaires techniques.
- Logistiques : salles (d'écoute et de réunion), motos et véhicules (déplacement), téléphone, supports physiques de dossiers et sous-dossiers, ordinateur et logiciel (base de données).
- Financières : carburant, frais de communication, PEC consultants et spécialistes, collation, frais pour la mise en œuvre des PAI (PEC médicale, psychologique, sociale, juridique/judiciaire, démarches de réintégration familiale, scolarisation, formation professionnelle, suivi, etc.).
- Outils (en annexe):
 - ◆ La fiche technique ;
 - ◆ Le résumé du cas ;
 - L'invitation de spécialistes;
 - ◆ Le formulaire de rapport de conférence de cas.

BONNE PRATIQUE N°4 : Accompagnement des jeunes vulnérables vers la réinsertion socioprofessionnelle

La situation des EJSR résulte de la combinaison de plusieurs facteurs parmi lesquels on peut citer leur vulnérabilité. Un faisceau de facteurs s'imbriquent et se conjuguent pour créer et entretenir une telle vulnérabilité. Au compte de ceux-ci, il y a les préjugés liés à leur lieu de résidence (vie en rue, quartiers précaires et isolé), les activités illicites, la toxicodépendance, l'instabilité dans laquelle ils évoluent.

Ces caractéristiques sont exacerbées par leur niveau d'éducation et de formation, la plupart des jeunes étant déscolarisés. La situation est aggravée, dans la plupart des cas, par des limitations en compétences de vie et en habiletés techniques spécifiques pour accéder à une formation sérieuse, un emploi correct ou à une activité décente. Ces jeunes rencontrent beaucoup de difficultés à définir un projet professionnel précis et réaliste. En général, les demandes de formation s'expriment souvent sous forme de recherche d'emploi. Face à cette situation, Keoogo développe des initiatives qui visent à favoriser la formation et l'insertion économique des jeunes de 16 à 24 ans vulnérables et sans emploi qui sont en situation de rue. Ce travail est réalisé en partenariat avec les artisans formateurs, les centres de formation et les écoles de formation professionnelle.

1. PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE

Pour la mise en œuvre, Keoogo mobilise une équipe de trois personnes chargées de la formation qui intervient sur différentes dimensions :

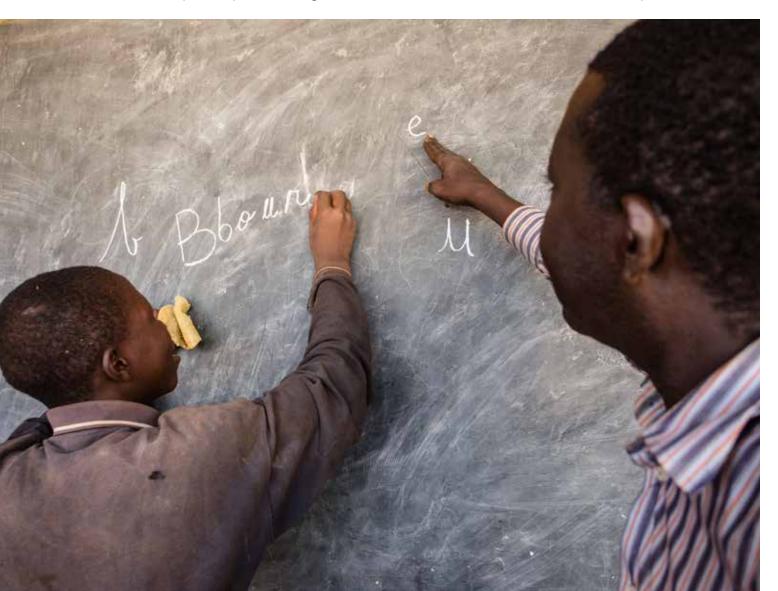
- L'orientation et la sélection des jeunes pour les formations professionnelles dans différents secteurs (menuiserie, restauration, assistance maternelle, vendeuse de pharmacie, mécanique, santé, enseignement, transit, art culinaire⁷) se fait à travers l'organisation de sessions collectives qui visent à une meilleure sensibilisation et orientation professionnelle des jeunes. Les sessions d'orientation durent trois jours et sont combinées avec un accompagnement individuel où les éducateurs prennent le temps pour préciser le projet professionnel du jeune. Le temps n'est pas perçu ici seulement comme un moment à prendre pour préciser le projet professionnel du jeune. C'est aussi le temps de socialisation, à la fois objet d'un apprentissage et moyen rendant possible la construction d'un itinéraire d'insertion au rythme des rencontres avec les éducateurs et des actions entreprises par les jeunes en fonction des conseils.
- L'accompagnement individuel à domicile ou sur le lieu d'exercice d'une activité permet notamment de prendre en compte les conditions socio-économiques des jeunes susceptibles d'avoir un impact sur leur parcours.
- L'appui à la recherche de stage en entreprise et d'emploi (atelier emploi) se fait en collaboration avec les structures de formation et certaines femmes leaders chefs d'entreprise. Les ateliers emplois sont organisés avec l'appui d'un consultant (conseiller de jeunesse et de formation professionnelle) et concernent les techniques de recherche d'emploi (préparation à l'entretien d'embauche, rédaction de Curriculum Vitae...)
- Le suivi en formation et en stage.

⁷ Liste non exhaustive.

- Le conseil et l'accompagnement des porteurs de projet : formation en gestion et développement de petites activités économiques-activités génératrices de revenus.
- La possibilité d'accéder à des kits permettant de développer son activité avec un suivi personnalisé.

2. FACTEURS DE RÉUSSITE LIÉS À L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES VERS LA RÉINSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

- a) La participation des femmes leaders dans l'accompagnement des jeunes en formation: issues de différentes couches sociales, les femmes leaders identifiées témoignent d'expériences diversifiées dans l'accompagnement des jeunes et ont des profils professionnels variés (sociologues, éducatrices, travailleuses sociales, agents de santé et cheffes d'entreprise). Pour la formation professionnelle des jeunes, les femmes leaders cheffes d'entreprise sont les personnes ressources ciblées. Cette démarche de mobilisation des cheffes d'entreprise s'inscrit non seulement dans le cadre du coaching individuel des jeunes en formation, mais surtout dans la perspective de l'atelier emploi envisagé pour l'intégration socioprofessionnelle des bénéficiaires. Les jeunes en formation bénéficient du soutien et du mentoring de ces femmes leaders à travers l'organisation de rendez-vous personnalisés. Cette stratégie qui implique les femmes leaders a permis le placement en stage de plusieurs jeunes au cours de leur dernière année de formation et la facilitation de l'obtention du premier emploi pour certains jeunes.
- b) L'adhésion des structures de formation : les modalités d'accès aux différentes structures de formation ne tiennent pas compte de la catégorie des EJSR. Pour donner suite au travail d'orientation professionnelle



des jeunes, la nécessité s'impose d'identifier des structures de formation auprès desquelles un travail de sensibilisation et de négociation est réalisé par Keoogo pour obtenir leur adhésion et favoriser l'accès des EJSR. Cela permet des inscriptions dans des ateliers, des centres et écoles de formation permettant aux jeunes en situation de rue ou vulnérables d'avoir une chance de se former dans de bonnes conditions sans être stigmatisés et exploités.

c) L'accompagnement post formation : la poursuite du suivi du jeune après sa formation est un élément important dans sa réinsertion socioprofessionnelle. En effet, entre la fin de la formation et l'obtention d'un stage ou d'un emploi, les jeunes font face à un certain nombre de besoins fondamentaux (alimentation, santé, hygiène, transport). La non satisfaction de ces besoins peut remettre en cause les acquis des jeunes pour leur stabilité. La nécessité d'offrir un accompagnement post formation est une garantie pour l'aboutissement du processus d'autonomisation des jeunes. Cet accompagnement est réalisé par l'octroi de bourses post-formation (durant une année à partir de la fin de la formation) et d'un appui.

3. LES RESSOURCES

- Humaines : équipe formation, femmes leaders cheffes d'entreprise, personnes ressources pour les ateliers emplois ;
- Logistiques : motos et téléphone (pour l'équipe), kit de formation ;
- Financières : carburant, frais de communication, frais de suivi, bourses post-formation, frais de transport pour la formation et les rendez-vous avec les femmes leaders, frais de formation et de stage.
- Outils (en annexe):
 - Formulaire de plan d'action individuel de formation ;
 - ♦ Fiche de suivi des jeunes en formation et en stage ;
 - ♦ Fiche de suivi des jeunes promoteurs d'AGR ;
 - Fiche de suivi en famille ;
 - Fiche de suivi des rendez-vous avec les femmes leaders cheffes d'entreprise ;
 - Formulaire rapport atelier emploi;
 - Format Contrat de formation professionnelle.

BONNE PRATIQUE N°5 : L'implication des femmes leaders - une expérience de participation de la communauté à la protection des enfants

La communauté constitue le cadre où naissent les problèmes de violence, d'exploitation et d'exclusion qui handicapent dangereusement le bien-être des enfants. Malheureusement, les acteurs communautaires ne sont pas suffisamment associés à l'analyse diagnostique, la détection/signalement et la recherche de solutions aux problèmes vécus par les enfants. C'est pourquoi il est important d'asseoir une approche communautaire qui prend en compte la participation et la responsabilisation des différents acteurs. Plus proche des enfants et des communautés, Keoogo a développé une approche communautaire basée sur l'implication de femmes leaders dans la protection des enfants. À ce titre, les femmes leaders constituent des piliers sur lesquels s'appuyer pour agir en amont, renforcer la proactivité au sein de la communauté et faire un travail social de proximité. Cette approche s'insère dans les filets informels de signalement et de protection des enfants à travers l'engagement actif des femmes leaders et associations féminines.

1. PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE

Identification et sélection des femmes : sur base des critères clés⁸, les femmes leaders sont identifiées dans les différents quartiers par les équipes de Keoogo durant leurs activités sur le terrain via les familles bénéficiaires, les partenaires et les anciennes femmes leaders.

Formation: pour permettre aux femmes leaders de jouer pleinement leur rôle dans la communauté et d'accompagner Keoogo dans la prise en charge des enfants, une série de formations sur plusieurs thématiques est organisée dans le but de renforcer leurs compétences et capacité d'agir. En général, les renforcements de compétence se font autour des thèmes suivants: la technique d'écoute, le soutien psychosocial, la détection et le référencement, la connaissance des types de violences, la connaissance des services de prise en charge, les droits des enfants, les rôles et responsabilités des acteurs communautaires dans la protection des enfants. L'organisation des formations se fait sous forme de sessions. Une session regroupe 25 femmes en moyenne durant trois ou cinq jours. Chaque année, deux ou trois sessions sont organisées, y compris une session de recyclage en fonction des besoins et des ressources disponibles. Les sessions sont animées par les équipes de Keoogo ou un consultant selon la thématique.

Implication des femmes leaders dans la sensibilisation communautaire: dans la mise en œuvre des activités de sensibilisation, Keoogo travaille en collaboration avec les femmes leaders sur la base d'un planning conjointement élaboré et des thèmes définis ensemble. Les femmes leaders sont chargées de l'identification du lieu d'animation, de la mobilisation communautaire et associées à l'animation des séances de sensibilisation.

Référencement: les compétences acquises lors des formations permettent aux femmes leaders de détecter des cas de violence dans leur localité et de procéder à leur référencement vers Keoogo ou d'autres structures de protection des enfants. Dans certains cas, les femmes leaders constituent des familles d'accueil temporaire avant la réalisation de la référence.

⁸ Personne ressource reconnue au sein de sa communauté, responsable ou membre active d'association féminine ou de protection de l'enfant, responsable d'entreprise, femme au parcours exemplaire disponible à partager son expérience, disposée à coacher, accompagner, conseiller, accepter la situation des cibles et valoriser leur potentiel, leurs rythmes, leurs forces et faiblesses, bénévolat.

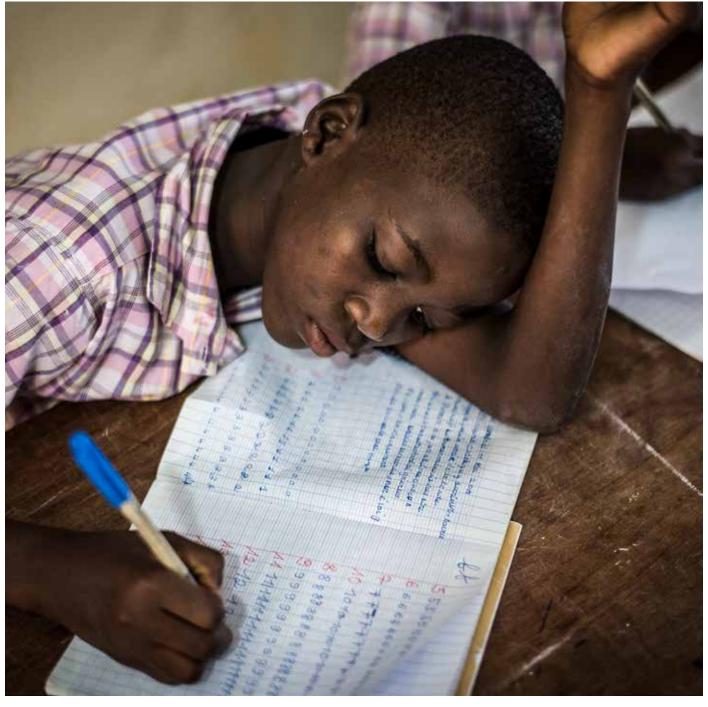
Suivi : afin de mutualiser les ressources humaines pour un meilleur suivi des enfants réinsérés, scolarisés, des jeunes en formation ou bénéficiaires d'activités génératrices de revenus, les femmes leaders sont mises à contribution. En concertation avec les équipes, elles effectuent les visites à domicile et participent aux médiations familiales.

2. FACTEURS DE RÉUSSITE LIÉS À L'IMPLICATION DES FEMMES LEADERS

- a) La valorisation du rôle des acteurs communautaires: la complexité de la problématique EJSR est telle que leur prise en charge ne saurait être l'apanage des seuls professionnels de la protection. Elle requiert aussi et surtout l'implication des acteurs communautaires qui ont un rôle majeur à jouer non seulement dans la prévention, la sensibilisation mais aussi dans la détection, le signalement, les référencements et le suivi des enfants. L'implication des femmes leaders est à considérer comme un acquis positif de citoyenneté active et participative. En intégrant les femmes leaders dans le dispositif de prévention, Keoogo participe à la consolidation du système de protection de l'enfant à travers le renforcement des mécanismes communautaires de protection qui sont à la base des actions d'identification et de signalement des cas.
- b) L'engagement : les femmes leaders communautaires sont majoritairement des références sociales dans leur communauté et se distinguent par leur engagement social en faveur des plus vulnérables. Cette collaboration permet de déclencher une dynamique communautaire de protection, pilotée par Keoogo, dans plusieurs quartiers et sites de vie des enfants et jeunes à Ouagadougou, visant à prévenir et/ou gérer les violences faites aux enfants.
- c) La disponibilité: les femmes leaders peuvent porter plusieurs casquettes et devenir des marraines pour les enfants et jeunes hébergés dans les centres d'accueil, des mentors pour les jeunes en formation ou des médiatrices pour les enfants et jeunes engagés dans un processus de réintégration familiale. Porter de tels engagements nécessite de la disponibilité. Ici, la disponibilité va au-delà du temps consacré pour les enfants et jeunes et prend en compte le parcours personnel des femmes leaders, leur expérience, l'ouverture de leur environnement familial et professionnel.
- d) La présence des femmes leaders auprès des enfants : elle constitue une ressource complémentaire dans l'accompagnement des enfants et jeunes qu'ils soient en formation, dans un centre d'accueil ou en famille. Plusieurs femmes leaders, marraines ont été fortement sollicitées lors des médiations familiales concernant leurs filleuls, ce qui a véritablement contribué à obtenir l'adhésion des familles autrefois réticentes du fait des préjugés liés aux statuts sociaux de leurs enfants (victimes d'exploitation sexuelle, fillesmères ayant des antécédents de vie en rue, etc.)

e) Les ressources:

- Humaines : équipe terrain, femmes leaders ;
- Logistiques : motos et téléphone (pour l'équipe) ;
- Financières : carburant, frais de communication, frais de suivi, frais de transport pour les rendez-vous avec les femmes leaders, frais de formation des femmes leaders.
- Outils (en annexe):
 - ♦ Fiche d'identification des femmes leaders ;
 - ♦ Liste de contact des femmes leaders ;
 - Fiche de compte rendu de rendez-vous entre femmes leaders et jeunes en formation ;
 - ♦ Base de données des références ;
 - ♦ Module de formation des femmes leaders.



BONNE PRATIQUE N°6 : La prise en charge psychosociale et l'accompagnement individualisé

L'expérience acquise par Terres Rouges à ce jour dans le travail avec les EJSR montre qu'une approche incluant les aspects de prise en charge psychosociale est un volet indispensable des soins à leur apporter parce qu'il s'agit d'enfants et de jeunes dont le parcours de vie chaotique et les expériences vécues en milieu non protégé laissent des traces physiques ou des manques, mais également des souffrances, voire des traumatismes sur le plan psychologique. Si elles ne sont pas prises en considération, ces réalités rendent souvent difficiles la prise en charge globale des enfants et la reconstruction de projets de vie avec eux.

Les psychologues qui travaillent avec les personnes sans domicile fixe, les personnes sans-papier, les personnes errantes ou prises dans la grande pauvreté, les victimes de conflit ou de catastrophe, connaissent bien les effets sur la santé mentale des publics vivant en contexte précaire. On arrive aujourd'hui à décrire quelles peuvent être les conséquences psychologiques liées à la vie en milieu pathogène. Il existe tout un courant clinique qui parle de « souffrances psychiques d'origine sociale ». On peut considérer que les situations de vulnérabilité ou d'extrême vulnérabilité entraînent des effets sur les personnes, à fortiori sur les enfants, tels qu'ils puissent mettre en péril leur développement, entamer leur capacité de discernement et de construire des liens de confiance, les amener pour survivre à se couper des mécanismes de la pensée ou des sensations de leur corps, et favoriser l'apparition de comportements ou de symptômes qui témoignent de l'importance des désordres de leur personnalité. Cet état de fait devrait encourager toutes les équipes éducatives œuvrant dans le domaine de l'aide aux EJSR à considérer les aspects psychosociaux de la prise en charge comme indispensables et à y consacrer des moyens. Dans sa politique programmative, UNICEF promeut aujourd'hui très largement la nécessité d'un axe de travail psychosocial dans les stratégies d'intervention auprès des enfants en situation difficile.

L'approche psychosociale avec les EJSR consistera à aménager une place prépondérante à l'accueil de leur subjectivité et à l'écoute de leur parole, lesquels sont trop souvent peu privilégiés dans les dispositifs. Prendre en compte la subjectivité de l'enfant est la condition préalable à une approche globale de sa situation. Le postulat de cette position considère que l'histoire passée de l'enfant, ses vécus et ses ressentis de (sur)vie en rue doivent pouvoir être verbalisés et entendus. S'il n'est pas accompagné dans ce travail de représentation, il y a un risque important qu'il ne puisse pas dépasser certains traumatismes, qu'il reste figé dans des attitudes ou des vécus conflictuels, dans des émotions indépassables qui rendront difficiles tous les efforts pour le sortir de la rue. De plus, on formule l'hypothèse qu'il n'y a pas de reconstruction de projet de vie hors de la rue sans que l'enfant soit directement concerné dans cette élaboration. Son avis, ses envies, ses hésitations doivent pouvoir être pris en compte si on veut éviter les nombreux échecs de réinsertions dans lesquels l'enfant a eu trop peu à dire.

1. PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE

L'approche psychosociale avec les EJSR s'organise en veillant à garantir trois temps déterminants dans l'accueil et l'accompagnement auxquels les équipes de Terres Rouges sont sensibilisées :

1. Un temps pour reconnaître

Les premiers moments de rencontre avec le jeune venu de la rue relèvent de l'accueil. Un dispositif peu exigeant fera mieux l'affaire. Il laissera d'autant mieux la place pour recevoir l'enfant avec son bagage : son corps tout d'abord, couvert de traces, de cicatrices, présentant des maladies, tout ce qu'on gagne en dormant à l'air libre, ses objets

ensuite, petits bouts de choses qui ont permis de tenir au dehors, de se constituer un environnement minimal, enfin ses mots, bribes et amorces de récits qui vont dire par où il est passé.

La reconnaissance de ce patrimoine d'identité est la première porte par où le travailleur social va accueillir l'enfant. Il faut s'intéresser à ses prouesses, demander comment il a fait pour tenir, savoir saluer son courage et noter les souffrances subies. Le maillage relationnel avec l'intervenant adulte débutera sur ces premiers points d'appui. Ils vont dessiner progressivement les contours d'une nouvelle sécurité propice à laisser l'enfant revenir dans des liens de confiance depuis longtemps rompus avec la communauté.

2. Un temps pour accueillir

Les idéaux éducatifs des institutions peuvent être envahissants, surtout quand ils sont bien intentionnés. Certes, les progrès d'un enfant sont un encouragement pour les équipes qui y voient la promesse d'autres succès à venir. Confrontés aux détresses des enfants des rues, les intervenants ne ménagent pas leurs efforts. Chaque évolution d'un enfant les motive à espérer un peu plus, à vouloir l'étape de réinsertion suivante, à vouloir parfois trop.

Que dire lorsque ces mêmes enfants mettent le dynamisme des équipes en échec ? Le passage des jeunes dans les institutions d'accueil est émaillé de vols, refus, violences diverses, également de fugues, de régressions, d'apparitions de cauchemars, d'épisodes d'énurésie..., en somme de tout ce qui fait signe pour autant qu'on accepte de les lire et d'engager la parole avec les enfants sur ces évènements qui traduisent leurs doutes et leurs hésitations dans le délicat retour de la survie à la vie. Le travailleur social doit donc ménager une place pour l'écoute attentive de tous ces vécus dans un accompagnement bienveillant qui s'appuie sur les ressources propres de l'enfant et non sur les projets que l'adulte décide pour lui.

3. Un temps pour accompagner le futur

Le lien de confiance se tissant au fil du temps, des enfants deviennent des « réguliers » dans l'institution. On les voit souvent, ils reviennent pour de courts moments, puis plus longuement. Leurs passages sont moins furtifs, ils se déposent dans l'institution. Leur installation est perceptible lorsqu'ils commencent à y laisser des objets comme on laisse chez soi ce dont on n'a pas besoin pour vaquer aux occupations du dehors : des vêtements, quelques possessions précieuses, un peu d'argent à protéger, des objets fétiches...

C'est généralement sur ce fond de sécurité reconstituée que des demandes vont apparaître, « je voudrais retrouver mes parents, où est ma famille? », « vont-ils me laisser revenir vivre chez eux ? », « je veux quitter la rue, je veux retourner à l'école », et pour la plupart « j'aimerais apprendre un métier, mettez-moi en apprentissage professionnel. » Ces demandes témoignent d'une capacité retrouvée à se projeter dans l'avenir, ce qui rompt avec la culture de la rue où l'enfant n'a de lui-même qu'une représentation de survie de jour en jour.

Sur cette phase de l'accompagnement, il y a lieu d'être aussi prudent, le risque étant d'y mettre tant d'espoir que l'enfant se dérobe avant même de décevoir. S'il le peut, l'éducateur ou l'accompagnateur social se montrera soutenant et compréhensif, car il y aura des allers et retours, des moments de progrès et d'autres de recul. Ceux-ci doivent être élaborés, ils sont à mettre en lien avec ce qui a pu faire ressources dans la vie de l'enfant lorsqu'il s'est débrouillé par lui-même, ou à contrario avec des souvenirs de pertes ou de ruptures dans son histoire, ceux-là mêmes qui ont pu causer son arrivée ou sa chute dans la rue.

Dans la pratique clinique avec les EJSR, chaque histoire est singulière, ce qui évite de faire des catégorisations ou des catégories et de s'écarter des réponses constructives pour chacun. Le projet de prise en charge devient alors une question qui doit être négociée avec chaque EJSR et en fonction de son rythme. Le temps accordé à chaque enfant en fonction de son rythme témoigne à ce dernier une marque de confiance et d'intérêt envers son projet sans pour autant le brusquer dans ses vécus. Il doit donc y avoir une flexibilité entre le temps institutionnel et le temps psychique de l'enfant. Les modèles institutionnels doivent tenir compte de la subjectivité ou de la trajectoire singulière d'un enfant pour décider de leur temps.

2. FACTEURS DE RÉUSSITE DE CETTE BONNE PRATIQUE

L'approche psychosociale telle qu'expérimentée par Terres Rouges depuis plusieurs années a montré qu'il n'y a souvent pas de réinsertion sociale possible pour les jeunes qui ne passe pas par l'intégration de ce type d'approche dans la prise en charge globale à cause des traumatismes subis avant et pendant leur parcours dans la rue. La prise en charge psychosociale est une dimension très importante à soigner dans la prise en charge globale. Sa nécessité démontrée par Terres Rouges dans la prise en charge a permis à de nombreuses institutions dans le réseau de protection de l'enfance au Bénin de recruter des psychologues dans les équipes pour assurer son intégration dans les projets institutionnels.

Le second facteur de réussite tient au fait que l'approche psychosociale n'est pas seulement l'apanage des psychologues. La subjectivité de l'enfant met en relation tous les acteurs au sein de l'institution du gardien au directeur, du psychologue à la cuisinière. C'est donc une approche très participative portée par tous les travailleurs de l'institution qui participent à la reconstruction de vie des enfants ou jeunes qui sont accueillis. Il existe des réunions cliniques régulières dans chaque équipe pour soutenir ce fonctionnement.

L'accompagnement psychosocial individualisé met le jeune ou l'enfant au cœur de sa propre réussite en prenant en compte ses vécus singuliers et non catégorisés, ses projets personnalisés et non des projets construits à sa place. L'individu est donc mis au cœur de son développement personnel.

3. LES RESSOURCES

- Humaines : équipes psychosociales ;
- Logistiques : motos, ordinateurs, téléphones, papiers, stylos, activités de jeux et matériels d'activités manuels, supports de films etc...;
- Financières : frais de carburant, de communication, frais de déplacement ;
- Documents de référence.

Les repères théorico-cliniques (c'est l'orientation clinique avec laquelle l'institution s'inspire des théories psychanalytiques, des théories cognitivo-comportementales, des théories systémiques ou des pratiques communautaires liées à chaque culture). Voici les principales références bibliographiques proposées pour le volet prise en charge psychosociale :

- 1. « Les cliniques de la précarité » de Jean Furtos, Editions Masson 2008
- 2. « De la précarité à l'auto-exclusion » de Jean Furtos, Editions Rue D'Ulm 2009
- 3. « La santé mentale en actes » de Jean Furtos et Christian Laval, Editions Très 2005

- 4. « De l'adolescence errante » de Olivier Douville, Editions Des Alentours 2007
- 5. « Cliniques psychanalytiques de l'exclusion » de Olivier Douville, Editions Dunod 2012
- 6. « Les naufragés » de Patrick Declercq, Editions Plon 2001
- 7. « La fin de l'hospitalité » de Guillaume Le Blanc et Fabienne Brugère, Editions Flammarion 2017
 - Outils (en annexe):
 - ◆ Le dossier de l'enfant ;
 - Fiches d'entretiens cliniques individuels ;
 - Rapports d'étude de cas ou de réunions cliniques.



BONNE PRATIQUE N°7 : L'école des parents ou des espaces d'écoute des jeunes dans la communauté

Les équipes de terrain constatent que, face à la mondialisation et aux effets de la précarité socio-économique, le système familial dans les sociétés traditionnelles africaines qu'est la famille élargie passe de plus en plus vers une société moderne où la famille nucléaire se réduit aux seuls parents biologiques. Les systèmes de résolution des problèmes au niveau communautaire tombent, ce qui met davantage les familles en difficulté quand elles sont confrontées à des problèmes qui les dépassent. La famille ou l'enfant en difficulté avait toujours un tiers social qui était sollicité au sein de la famille élargie ou au sein de la communauté pour résoudre la difficulté. Dans les sociétés contemporaines avec les familles nucléaires, l'enfant ou la famille en difficulté ne trouve plus ce répondant du fait de ces mécanismes communautaires dysfonctionnels. Aujourd'hui ce rôle de tiers est joué par les institutions de prise en charge sociale. Pour plus d'efficacité, en termes de bonnes pratiques, les institutions doivent travailler à restaurer au sein des communautés, ces mécanismes de résolution communautaires. D'où l'idée de la mise en place de l'école des parents ou des espaces d'écoute des jeunes dans la communauté pour venir en aide aux familles et aux jeunes. C'est un dispositif de prévention pour les jeunes, de renforcement de compétences éducatives pour les parents qui préviennent le départ de l'enfant vers la rue et l'abandon des parents.

1. PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE DE LA PRATIQUE ÉCOLE DES PARENTS

L'école des parents est une pratique importante que Terres Rouges a intégrée à l'ensemble de l'accompagnement des enfants parce qu'elle constitue une vraie ressource pour les parents. Elle offre une guidance parentale et une pair-éducation entre parents, ce qui permet à tous les parents qui y participent de formuler des réponses individuelles et collectives aux difficultés auxquelles ils sont confrontés avec leurs enfants. L'objectif est d'abord de soutenir les parents face à la difficulté, à la souffrance parce qu'elle est souvent très peu reconnue devant la souffrance de l'enfant. Il est donc important de souligner que derrière la souffrance de l'enfant se cache le plus souvent la souffrance d'une famille ou leur manque de ressources éducatives pour accompagner au mieux leurs enfants. Tant que la difficulté des parents n'est pas reconnue et accompagnée, il est donc très difficile de trouver des réponses familiales à la difficulté des enfants. C'est donc une démarche très constructive au niveau communautaire parce qu'elle permet à la famille de mobiliser plus de ressources pour sa propre autonomie.

Description de l'école des parents

C'est un espace libre qui réunit dans notre expérience une dizaine de parents. Ici, il est conseillé d'éviter de grands groupes pour permettre une circulation de la parole et une fluidité au niveau des relations. Il est important de faire en sorte que chaque parent puisse avoir sa place pendant les moments de rencontre. Un code de règles non rigides qui touche à la sécurité et au respect du parcours de chacun doit être rédigé. L'apprentissage mutuel et collectif doit être encouragé pour permettre un soutien des uns et des autres. Il est donc désigné un facilitateur de groupe choisi parmi l'équipe pour conduire l'espace de l'école des parents. Il veille au respect des règles établies et aux objectifs en début de séance.

L'école des parents joue un rôle thérapeutique pendant et après la prise en charge des enfants en situation de rue. Dans le processus, il existe plusieurs étapes.

La demande

La demande de participation à l'école est motivée quand l'équipe éducative commence à rencontrer les familles lors des médiations familiales. Il s'agit de présenter aux parents les objectifs de l'école des parents. Deux fois sur trois, les parents acceptent de participer à cet espace car il vient vraiment en aide à leurs propres souffrances et ils sont curieux de découvrir l'expérience des autres parents qui vivent des situations similaires aux leurs. Les parents qui n'arrivent pas à y participer marquent aussi leur intérêt. Les seuls facteurs qui les empêchent sont la distance à parcourir pour y venir et les moyens financiers.

Les espaces d'école des parents

Il s'agit d'organiser des rencontres trimestrielles sous forme de groupes de parole à partir d'un thème, un récit de vie ou d'une mise en scène. Il revient au groupe de décider de la façon dont le sujet doit être introduit. Chaque rencontre définit la suite des autres rencontres. Le temps de la séance est structuré par le facilitateur. Il veille aussi à un temps de parole équilibré entre les différents participants.

2. FACTEURS DE RÉUSSITE LIÉS À LA MISE EN ŒUVRE DE L'ÉCOLE DES PARENTS

Les facteurs de réussite de cette bonne pratique se situent à quatre niveaux différents :

- Les effets sur les parents: il vient d'abord soulager les parents parce qu'ils découvrent d'autres parents qui vivent les mêmes difficultés qu'eux. Ils se sentent donc décomplexés dans ce processus de résolution des problèmes. Entre parents, les facteurs de réussite des uns partagés avec d'autres apportent un soutien au groupe. Après plusieurs séances, la plupart des parents sont plus compréhensifs des besoins de leurs enfants, notamment des besoins affectifs. C'est une étape importante pour la résolution des difficultés parents-enfants.
- Les relations parents-enfants s'améliorent: comme un phénomène en cascade, plus les familles se sentent soulagées, plus les relations parents-enfants s'améliorent parce qu'elles inscrivent les enfants dans un climat relationnel favorable qui permettent d'accompagner au mieux les médiations familiales. Chaque partie se sent plus en confiance pour mieux mobiliser des ressources afin d'élaborer des réponses plus constructives à leurs difficultés.
- La réussite des réinsertions familiales: les parents qui participent à l'école des parents sont mieux investis dans les espaces de médiation familiale. Le plus souvent, ces médiations aboutissent à des réinsertions familiales durables. Le retour de l'enfant en famille ne met pas fin à la participation à l'école des parents. La continuité de sa participation consolide le plus souvent la bonne qualité de la réinsertion et apporte aussi un grand soutien aux nouveaux parents qui rentrent dans le groupe.
- Les parents qui participent à l'école deviennent des repères dans leurs communautés: les bénéficiaires de ces écoles, à savoir les parents, sensibilisent à leur tour d'autres familles au sein de leur communauté et deviennent donc des ressources pour celles-ci. En fonction de la complexité des difficultés, ils jouent également un rôle d'orientation vers les centres de promotion sociale pour une prise en charge plus adéquate.



- Humaines : équipes psychosociales, les familles ;
- Logistiques : téléphones, boites à image, supports d'activités, etc. ;
- Financières : frais de carburant, de communication, frais de déplacement ;
- Outils et documents de référence :
 - Liste de contact des parents;
 - ♦ Planning des fréquences des rencontres ;
 - Liste des thématiques à aborder pendant les rencontres ;
 - Rapports de séances de travail.

BONNE PRATIQUE N° 8 : Les espaces ou les points d'écoute des jeunes dans les communautés

L'une des bonnes pratiques à Terres Rouges est matérialisée par les espaces ou les points d'écoute des jeunes au sein des communautés.

Les enfants et jeunes accompagnés par Terres Rouges sont le plus souvent en rupture de liens familiaux. Certains ont quitté la maison il y a quelques mois et d'autres depuis des années. Il n'est donc pas évident que le vivre ensemble à nouveau pendant la réintégration ou la réinsertion soit paisible pour les deux parties (enfants et parents) malgré toutes les démarches de médiation familiale. Ainsi donc, en vue de garantir la réussite de la réintégration familiale, nous collaborons avec des personnes et structures locales. Il s'agit notamment des chefs de collectivité, des sages et notables, des élus locaux, des centres de promotion sociale, des ONG intervenant dans la communauté ou de tierces personnes (oncles, tantes, grands-parents, voisins...) ayant une influence auprès de la famille et de l'enfant.

lci, il est surtout question de sensibiliser ces différents partenaires à la sensibilité du nouveau lien parents-enfant et de partager avec eux les enjeux de la réussite de la réintégration familiale, professionnelle ou sociale de l'enfant. Ces partenaires, en fonction de la disponibilité dans la communauté, sont mobilisés et sensibilisés donc pour servir d'interface entre les parents et les enfants afin de pallier à d'éventuelles situations pouvant reconduire l'enfant ou le jeune dans la rue. L'enfant sait alors qu'il a au sein de sa communauté des interlocuteurs, des tiers autres que ses parents. Il sait également qu'il peut mettre en parole auprès de ceux-ci des sujets qui lui sont encore difficiles à aborder avec ses parents ou même des situations qu'il vit difficilement avec ces derniers.

Si ces partenaires sont acceptés par les parents et enfants et qu'ils investissent réellement leurs rôles, ils assurent un suivi de proximité des démarches post-réintégration. Ils sont plus proches des réalités et peuvent agir très vite. Ils préviennent les moindres conflits ou difficultés et mettent en place des ressources pour les résoudre. En cas de situations plus complexes à résoudre, ils peuvent toujours faire appel à l'institution. Ils se rendent disponibles et garantissent aux deux parties la bienveillance, l'écoute, la médiation et la recherche de solutions.

1. PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE

Le repérage des espaces ou des points d'écoute au sein de la communauté commence depuis les premières enquêtes sociales. Ceci demande un travail d'observation de l'équipe pour identifier au sein de la famille ou de la communauté des personnes ou des partenaires capables de renforcer le lien parent-enfant. Ce sont des personnes ou des partenaires bienveillants qui doivent être sensibles aux questions de protection et qui peuvent utiliser les outils communautaires ou de la culture pour accompagner la famille et l'enfant. Ils sont d'un certain âge et ont une influence positive au sein de la communauté. Ce sont des gens à qui la famille ou la communauté font référence pour régler certaines situations en leur sein. Ils jouent le rôle de tiers social. En fonction de leurs qualités, il reviendra à l'équipe d'apprécier s'ils peuvent bénéficier de sensibilisation ou de formations allant dans le sens de l'accomplissement de leurs rôles auprès des familles ou des enfants. Ces différentes modalités sont analysées au cours de visites régulières lors des suivis post-réintégration ou post-réinsertion.

2. FACTEURS DE RÉUSSITE

Ils préviennent le retour très rapide de l'enfant à la rue ou dans l'institution lors des difficultés. Le tiers social présent dans les sociétés traditionnelles qui vient en aide à l'enfant ou à la famille est ainsi restauré d'une autre façon. Ce sont des points d'appui très sécurisants pour toutes les parties d'autant plus qu'ils sont présents et peuvent être très rapidement mobilisés. Cette bonne pratique contribue largement à la réussite des réintégrations et des réinsertions familiales quand elle est bien intégrée et travaillée dans l'approche d'intervention.

- Humaines : équipes de terrain, chefs de quartier, chefs de famille ou de communauté, centres de promotion sociale;
- Logistiques : voitures, motos, ordinateurs, téléphones, etc. ;
- Financières : frais de carburant, de communication, frais de déplacements ;
- Outils et documents de référence :
 - ◆ Liste de contact des personnes ou partenaires identifiés ;
 - Rapports de rencontre avec ces personnes ou ces partenaires ;
 - Fiche de sensibilisations ou de formation.



BONNE PRATIQUE N°9 : Réseau des patrons et relais communautaires Participation de la société civile à la prise en charge des EJSR

La mise en place d'un réseau de patrons volontaires dans la communauté est expérimentée par Terres Rouges et reconnue à Cotonou comme une bonne pratique qui mobilise la contribution et la participation effective de la société civile à la prise en charge du phénomène. C'est un parcours d'une dizaine d'années qui rassemble une quarantaine de patrons. Le nombre de patrons ne cesse d'augmenter d'année en année et il est remarqué une fidélisation au réseau. Ce qui prouve un intérêt communautaire pour construire des solutions collectives au phénomène des enfants et jeunes en danger dans la rue et renforce la confiance des jeunes dans leur processus d'apprentissage. Dans le même sens, la construction des liens avec les relais communautaires qui sont membres de la communauté de vie des enfants par surcroît des personnes influentes, les responsabilise et participe aussi énormément à la résolution du problème.

1. PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE DE LA PRATIQUE

L'identification des relais communautaires et des patrons d'atelier

Les relais communautaires

Contrairement à ce que l'on peut croire, les relais communautaires ne sont pas nommés par Terres Rouges. Ils sont juste identifiés à partir de critères déterminés :

- C'est une personne autour de laquelle les EJSR organisent leur vie ou leur subsistance.
- C'est une personne bienveillante.
- Elle est acceptée dans le réseau des relais communautaires de Terres Rouges.
- Elle adhère à la politique de protection de Terres Rouges.
- Elle est disponible pour la réunion mensuelle.

Les patrons d'atelier

Le recrutement de maîtres d'atelier dans le réseau des patrons se fait de trois façons :

- l'enfant identifie par lui-même un patron d'atelier dont le métier lui plaît. Il en parle avec l'équipe qui mène des démarches vers ce dernier. Ainsi, l'équipe valorise aussi les liens et les ressources des jeunes au sein de la communauté.
- un patron d'atelier ayant entendu parler de Terres Rouges par les autres patrons et qui se manifeste pour la cause des EJSR est invité dans le réseau. Ici le mécanisme d'accès est le « bouche à oreille »
- l'équipe identifie un patron d'atelier, mène des démarches vers lui et négocie son adhésion au groupe.
- Les critères d'adhésion ou d'acceptation dans le réseau ainsi que les exigences sont les mêmes que ceux des relais communauté.

Le renforcement des compétences des relais communautaires et des patrons d'atelier

Dans la rue ou pendant la formation, les EJSR passent la grande majorité de leur temps avec les relais communautaires et les patrons d'atelier. Ceux-ci les protègent et, malgré toute leur bienveillance, du fait qu'ils sont dans une pratique artisanale de la protection, ils ont besoin de la formation. Ainsi, une fois tous les deux mois, chacun dans un cadre différent, reçoit une formation sur le code éthique des protecteurs d'enfants, la politique de protection des enfants en République du Bénin et le droit des enfants, les mécanismes de référencement en cas de difficultés, la prévention en SSR ainsi que les droits relatifs à la vie sexuelle, les risques sanitaires (prévention et prise en charge des maladies etc). Les patrons d'atelier plus spécifiquement reçoivent en plus des formations sur l'évaluation des compétences professionnelles des jeunes, le renforcement positif ainsi que des outils d'accompagnement des difficultés psychosociales auxquelles ils sont confrontés dans les ateliers avec les EJSR.

L'appui-conseil et la participation au suivi des enfants

En dehors de ces cadres de formation, ils reçoivent un appui conseil directement sur leur lieu de travail ou sur leur site. C'est un cadre de dialogue et de concertation permettant de traiter les difficultés de collaboration entre l'enfant et son patron ou le relais communautaire qui accepte de le garder ou de le protéger. C'est également un cadre de valorisation des ressources positives des jeunes, des patrons ou des relais communautaires. Ils sont organisés de façon hebdomadaire par l'équipe de suivi des formations professionnelles et l'ES qui parcourt les sites des relais communautaires.

2. FACTEURS DE RÉUSSITE DE LA MISE EN PLACE DES RÉSEAUX DE PATRONS ET DES RELAIS COMMUNAUTAIRES

La mise en place du réseau des relais communautaires et celui des patrons d'atelier a été favorisée par l'approche de l'intervention qui consiste à créer une mobilisation communautaire dans la résolution des besoins des EJSR. Ceci passe d'abord par la construction de la légitimité des équipes dans la rue au travers des services de soins et d'écoute psychosociale qu'elles offrent dans la rue mais aussi par ses valeurs d'aide, de neutralité et de respect de la personne humaine et des cultures qu'elles rencontrent dans la rue. Tous les patrons ou relais communautaires sans différence de religion ou de croyances, de sexe, de région ou de métier ont accès à ce réseau. Ces différents espaces ont aussi rencontré l'appui des centres de promotion sociale et des autorités locales pour soutenir et accompagner l'évolution des jeunes.

En ce qui concerne la formation professionnelle des patrons, le réseau des patrons a acquis une expérience enrichissante dans l'accompagnement du public des jeunes en situation de rue. Ce qui permet aux patrons, au sein du réseau et sans l'aide de Terres Rouges, de pouvoir compter sur le soutien des pairs pour résoudre certaines situations. Ils sont identifiés également par les jeunes débutants comme étant des repères qui ont permis à leurs aînés de s'en sortir. C'est donc un filet de sécurité pour les enfants mais aussi les équipes qui doivent placer des jeunes auprès d'eux. Quant aux relais communautaires, leur bienveillance ainsi que leurs capacités de protection sont renforcées pour une meilleure protection des EJSR qui les fréquentent. Pendant les moments où les ES ne sont pas dans la rue, le point de repère pour les EJSR sont ces derniers. De nombreux référencements d'enfants et de jeunes vers des centres de soin ou d'accueil viennent spontanément de ces relais. C'est une vraie ressource pour les équipes d'ES.

3. LES RESSOURCES

- Humaines : équipes psychosociales, relais communautaires ;
- Logistiques : motos, ordinateurs, téléphones, papiers, stylos, supports de sensibilisation, etc. ;
- Financières : frais de carburant, de communication, frais de déplacement, per diem ;
- Outils et documents de référence :

Pour les patrons d'atelier :

- ◆ D'un répertoire des patrons ;
- ◆ De la charte des patrons (code éthique des patrons);
- ♦ Des contrats d'apprentissage ou de formation ;
- Des fiches de suivi professionnel pour chaque jeune ;
- ♦ Des fiches d'évaluation des compétences en apprentissage ;
- ◆ Liste de contact des patrons ;
- Rapport de rencontres des patrons ainsi que la liste des présences ;
- ♦ Liste de thèmes de formation ou de sensibilisation ;
- Rapports de formation des patrons ainsi que la liste de présence.

Pour les relais communautaires :

- ◆ Rapport de sillonnage dans le registre ;
- Rapport de sensibilisation ou de formation des relais communautaires ;
- ♦ Liste de présence des relais communautaires ;
- ♦ Liste de thèmes de formation ou de sensibilisation.

BONNE PRATIQUE N°10 : La sensibilisation des EJSR à leurs droits et à l'accès à la justice

En République du Bénin, il existe encore des difficultés d'accès à la justice pour les couches précarisées du fait du manque d'informations liées aux voies de recours en cas de violation des droits. L'accès à la justice appartient à une certaine classe intellectuelle et économiquement aisée. Il faut donc comprendre que la couche des enfants vulnérables et en danger dans la rue a des difficultés à accéder aux services juridiques.

Les EJSR ne connaissent pas leurs droits et ne les utilisent pas. Les raisons qui l'expliquent sont diverses. Il s'agit du contexte de la survie dans lequel ils vivent où la recherche épuisante de la satisfaction de leurs besoins immédiats ne leur permet ni de penser à leurs droits ni de les utiliser. Dans la rue, ils sont victimes de graves violences, de maltraitances, des pires exploitations qui laissent des séquelles importantes qui ont besoin, au-delà des réparations psychosociales, de réparations juridiques. D'ailleurs, le fait de connaître leurs droits leur permet de mobiliser leurs capacités d'autoprotection et d'auto-défense. C'est consciente de tous ces enjeux que Terres Rouges ménage des espaces pour les rendre capables d'avoir accès aux services juridiques.

1. PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE DE LA SENSIBILISATION

Le processus tient en trois étapes :

- La sensibilisation : les enfants sont sensibilisés sur leurs droits et la citoyenneté. C'est en partie ce à quoi servent les journées de recollection et les groupes de parole. À cette occasion, les spécialistes de la justice
- (les officiers de police judiciaire, les juges des mineurs et les magistrats) sont invités à ces séances pour passer des communications. Le but est de promouvoir et de valoriser les droits des enfants et de mettre en évidence des situations dans lesquelles leurs droits sont brimés ou pas respectés.
- La formation des para-juristes : le groupe des pair-aidants reçoit une formation de para-juriste. À la fin de leur formation, leur rôle sera d'aider leurs pairs à enclencher une procédure judiciaire.
- La dénonciation: à la fin du cycle, les enfants seront sensibilisés à dénoncer et à émettre des alertes précoces par rapports aux violences, à la maltraitance, et à l'exploitation de tout genre qu'ils vivent dans la rue.

2. FACTEURS DE RÉUSSITE DE LA SENSIBILISATION

La sensibilisation des ENJS est d'abord un élément fondamental à l'accès à la justice. Celui qui ne connaît pas son droit ne peut pas le défendre ou se plaindre quand il est brimé. Ces sensibilisations doivent être répétées et régulièrement reprises par les groupes de pair-aidants du fait que la logique de survie dans lesquelles les EJSR sont pris les pousse souvent à oublier leurs droits ou à banaliser les violences subies dans la rue.

Les facteurs de réussite résident dans le fait que ces actions ont connu l'implication des services judiciaires, ce qui

marque leur disponibilité et montre leur accessibilité vis-à-vis des utilisateurs de droit. Il est donc aussi important de souligner que la disponibilité des para-juristes au sein de la communauté constitue des appuis conseils et facilitent l'appropriation des procédures et l'accès aux services juridiques.

- Humaines : équipes de formation, jeunes para-juristes ;
- Logistiques : motos, ordinateurs, téléphones, supports de formation ou de sensibilisation etc. ;
- Financières : frais de carburant, de communication, frais de déplacement, per diem ;
- Outils et documents de référence :
 - ♦ La liste de présence des enfants et jeunes qui participent à la formation ou à la récollection ;
 - ◆ Rapport des formations ;
 - Répertoire des para-juristes formés ;
 - Répertoire de contacts des commissariats de police ou des juges des mineurs dans les zones d'intervention.



BONNE PRATIQUE N°11 : La prise en compte des ressources des jeunes et des familles dans l'accompagnement des EJSR

Pour que les solutions soient durables, l'équipe d'accompagnement des jeunes et des familles évite de construire des réponses à leur place. Les jeunes et les familles dans la pédagogie institutionnelle sont acteurs de leurs propres changements. Ce qui demande leur implication dans tout le processus d'accompagnement. Il est fondamental de souligner que les jeunes, pendant leur parcours dans la rue, ont développé aux épreuves de la vie, face à la survie et aux difficultés, des capacités de résilience qui ne peuvent pas être négligées ou balayées du revers de la main. Considérer ces capacités de résilience ou ces capacités d'adaptation à certaines situations permet de les reconnaître et de faire un travail d'élaboration en cohérence avec leurs parcours. La prise en compte des ressources des jeunes et de leurs familles est une pièce importante dans la réussite du projet d'accompagnement. Moins ils sont associés, plus les échecs de réinsertion sociale sont enregistrés.

1. PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE

La prise en compte des ressources propres à chaque jeune et à chaque famille traverse tout le projet d'accompagnement. Cela s'illustre depuis les premières rencontres par la prise en compte de la demande du jeune ou de la famille. Cette demande prend en compte la demande d'abord subjective du jeune ou de la famille et ne peut être remplacée par la demande de l'institution. Les entretiens individuels ainsi que les réunions d'équipe permettent aux équipes de remettre le jeune ou la famille au cœur du projet d'accompagnement qui va s'établir. Dans la pédagogie institutionnelle, la prise en compte des ressources des jeunes traverse toutes les activités mises en place pour eux. Dans le modèle institutionnel de Terres Rouges, le code de vie au sein de l'institution est discuté et établi avec les jeunes. Les jeunes choisissent, par exemple, la formation d'expression des règles afin qu'elles soient compréhensibles pour eux. Les jeunes participent à la cuisine, aux travaux domestiques, à l'évolution du cadre au travers des réunions communautaires, aux plannings d'activités socio-éducatives. Sur le plan éducatif, ils apprennent à se construire socialement à travers des règles de vie tout en mettant en valeur leurs ressources et leurs potentialités. Sur le plan clinique, la participation des jeunes au projet institutionnel est un exercice qui met souvent en mouvement les processus psychiques internes chez les jeunes et les amène à des élaborations. L'exemple souvent cité dans notre expérience concerne l'activité de cuisine. C'est parfois autour de la préparation d'un repas qu'un jeune peut laisser entendre une parole qu'il n'aurait peut-être jamais pu laisser entendre dans un bureau de consultation. Tous ces moments participatifs constituent des moments d'expression des jeunes sur leurs vécus ou leurs trajectoires. Ce sont des moments qui doivent être considérés et valorisés dans le projet d'accompagnement des jeunes.

Bref, ils sont acteurs de la vie communautaire et de leurs projets d'accompagnement. Le projet d'accompagnement d'un jeune tient compte de sa demande, de ses ressources, de ses difficultés et des moyens pour les résoudre. L'éducateur ou le travailleur social aide à l'évaluation de ses capacités sur tous les plans pour l'aider à résoudre ses difficultés et à mettre en place des projets de vie pour une réinsertion sociale durable. C'est un processus dont la finalité vise à l'autonomisation du jeune. Il tient donc compte de tous les aspects de la vie du jeune. C'est important, au-delà du travail direct qui se fait avec le jeune et son référent, de le partager en équipe pour qu'en fonction de la multidisciplinarité ou des personnes différentes au sein d'une équipe, toutes les facettes de la vie du jeune soient étudiées.

En ce qui concerne les familles, elles font partie intégrante des projets de réinsertion familiale et professionnelle des jeunes. D'ailleurs, leur implication et leur participation à l'école des parents confortent qu'ils sont importants dans le processus d'accompagnement et de réinsertion de l'enfant.

2. FACTEURS DE RÉUSSITE

Sa réussite dépend de l'évaluation de l'implication des ressources des jeunes et des familles dans les projets qui se mettent en place pour eux. Les réunions d'équipe ainsi que les réunions de direction permettent de vérifier la garantie que cette culture fait partie intégrante de tout ce qui se met en place. Elle conduit plus à des projets qui ont du sens pour les bénéficiaires de nos différents programmes.

- Humaines : équipes psychosociales, familles ;
- Logistiques: voitures, motos, ordinateurs, téléphones, papiers, stylos, activités de jeux et matériels d'activités manuelles, supports de films etc...;
- Financières : frais de carburant, de communication, frais de déplacemen ;t
- Outils et documents de référence :
 - Projet institutionnel.

BONNE PRATIQUE N° 12: La politique de prévention des abus de toutes formes

Dans le monde des institutions de prise en charge des enfants en situation de rue, on entend des phénomènes de maltraitance ou d'abus de tout genre, dont les récits d'abus sexuels commis sur des mineur.e.s par des travailleurs ou des responsables d'institution. Il est donc important de les prévenir et de les empêcher par une politique de prévention à laquelle tous les travailleurs sans exception adhèrent. Cela va de la crédibilité de l'institution au respect de la vie des usagers, notamment des enfants et jeunes que nous accueillons dans les institutions.

1. PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE

1- Un cadre de lois, de règles et de valeurs

Il est important de construire un cadre de lois, de règles et de valeurs auquel tous les travailleurs doivent adhérer, du chef au gardien, à tous les niveaux de responsabilité. Ces engagements doivent être formulés par écrit et signés par tous. Il s'agit d'avoir un règlement d'ordre intérieur et un code éthique auxquels chaque travailleur adhère et s'engage. Ces cadres de lois s'appliquent également aux stagiaires et volontaires ainsi qu'aux visiteurs ayant des contacts directs avec les bénéficiaires. Ces cadres de règles et de lois font aussi référence aux conventions et lois en vigueur dans le pays d'application. Au-delà des engagements, l'institution se dote régulièrement de cadres d'évaluation pour voir si ces engagements sont respectés de la part des travailleurs ou de l'institution.

2- Des espaces d'expression et de dénonciation pour les bénéficiaires

Pour la bonne protection des enfants et jeunes ainsi que pour garantir une transparence sur le bien-être des bénéficiaires, il est très important de mettre en place des espaces d'expression des enfants et jeunes. Il s'agit d'espaces de réunions communautaires où les bénéficiaires peuvent dire ce qui va et ce qui ne va pas. C'est aussi un espace régulier d'évaluation du cadre institutionnel, de leur vécu au centre, de construction de projets collectifs. Ce sont aussi des espaces de dénonciation quand il y a des dérives. Pour son efficacité, il est nécessaire de ménager des conditions de bon fonctionnement de ces espaces :

- Ces espaces sont fondés sur des règles de sécurité et de non jugement garanties par le cadre. En dehors des espaces de réunions communautaires, Terres Rouges a aussi mis en place des espaces de réunion entre les enfants qui sont des médias de libération de la parole.
- Des sensibilisations sont faites avec les enfants et jeunes pour qu'ils connaissent leurs droits et qu'ils puissent les défendre.

3- La bonne gouvernance

Dans l'expérience de Terres Rouges, la façon de gouverner participe énormément à prévenir et à empêcher les abus sous toutes ses formes. Les systèmes de gestion rigides sont des nids qui favorisent ces formes de déviance. L'expérience de Terres Rouges priorise un système démocratique qui permet à tout le monde de s'exprimer, d'avoir une parole libre des usagers c'est-à-dire des enfants et des travailleurs. L'organisation institutionnelle a donc mis en place des cadres de libération de la parole, à savoir des réunions d'équipe régulières entre travailleurs, des réunions communautaires entre travailleurs et enfants pour évaluer le fonctionnement de l'institution. Dans ces espaces, le principe de l'horizontalité et de la sécurité donne une place à chaque parole qui ne peut pas être jugée. Il existe également un mécanisme clair de dénonciation qui est mentionné dans les différents documents qui régissent les cadres de lois et de règles au sein de l'institution. Au niveau des enfants, les espaces de réunions communautaires, d'entretiens individuels, les boites à suggestions sont mentionnés. Au niveau des équipes, les responsables à divers niveaux peuvent être saisis en cas de soupçons ou d'abus. Des évaluations ou des audits externes doivent aussi être institués pour tester la bienveillance des institutions.

2. FACTEURS DE RÉUSSITE DE LA POLITIQUE DE PRÉVENTION DES ABUS

L'adhésion et l'engagement des travailleurs aux cadres de règles et de lois sensibilise chaque travailleur sur la question et l'engage à son respect. Cette prévention est entretenue par la tenue de réunions régulières à tous les niveaux pour garantir une transparence dans la gouvernance de l'institution. Par ailleurs, les retours réguliers des évaluations individuelles ainsi que des audits externes viennent jauger la qualité de la gouvernance au sein de l'institution.

- Humaines : équipes de terrain ;
- Logistiques: supports de communication;
- Financières : frais de réalisation des supports de communication ;
- Outils et documents de référence :
 - Règlement intérieur et code éthique pour les travailleurs ;
 - ♦ Adhésion aux différentes conventions et lois en vigueur dans le pays de fonction ;
 - Rapport de réunions d'équipes ou de réunions communautaires réguliers ;
 - ◆ Rapports d'évaluation externe ;
 - ♦ Rapport d'audits.

BONNE PRATIQUE N°13 : Le projet de marche

Le projet « marcher pour s'en sortir » est un projet itinérant qui se tient sur plus de 250 km pendant une dizaine de jours avec des moments d'entretiens collectifs et individuels, des moments de travail avec les populations autochtones des villages traversés et des moments de jeux et d'animations. Ce projet est plutôt réservé à cette population d'enfants chez qui l'équipe observe une certaine instabilité et avec qui du travail a été fait sur une longue période sans que les projets entrepris avec eux n'aient connu de fins heureuses. Ce sont des adolescents entre 15 et 17 ans. L'objectif est de permettre à l'enfant de sortir de son cadre de vie habituel, d'aller à sa propre rencontre, de se questionner sur ses souffrances et de trouver des réponses par lui-même pour avancer avec l'aide des adultes bienveillants.

Au cours du projet « marcher pour s'en sortir », l'équipe essaie de reprendre avec l'enfant ses questionnements et surtout les événements marquants de sa vie. Pour un enfant, accepter d'aller au projet de marche, c'est accepter d'aller en aventure une nouvelle fois comme quand il a décidé de quitter la maison mais cette fois avec des personnes en qui il a confiance et auprès de qui il peut déposer des situations ou des évènements traumatiques vécus. C'est un moment où l'équipe est plus proche de l'enfant pour l'aider à prendre conscience de sa situation et à réfléchir avec lui à des solutions de reconstruction et des capacités de résilience. Les enfants sont fortement impliqués dans les activités et beaucoup plus responsabilisés dans les tâches à divers niveaux. Ils sont valorisés dans tout ce qu'ils font.

1. PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE

Le projet de marche répond d'abord à la demande des jeunes de travailler des questions personnalisées pendant la marche. Ses questions sont accueillies et préparées avec l'équipe avant le départ de la marche. Elles sont donc discutées en équipe pour mieux penser le projet de marche, les activités collectives et individuelles à mener ainsi que le référencement des enfants à chaque encadreur pendant le circuit.

La marche est ponctuée par des moments d'entretiens individuels, d'activités communautaires, des moments de débriefing et d'évaluation, des activités d'épanouissement et des réunions d'équipes. Chaque moment a un sens dans la vie du projet et est souvent documenté sur les effets que cela produit dans la vie de chaque jeune. Les activités organisées au cours de ce projet permettent aux enfants de mobiliser des ressources, de reprendre confiance en eux afin de pouvoir se lancer dans des projets futurs. La marche met les jeunes en mouvement sur le plan psychique pour résoudre leurs conflits internes. C'est un chemin vers la stabilité.

2. FACTEURS DE RÉUSSITE DU PROJET DE MARCHE

Le projet de marche crée un environnement qui décale les jeunes de leur survie quotidienne pour mieux réfléchir à leurs problèmes et à leur vie. La marche, la rencontre avec la nature, avec de nouvelles personnes bienveillantes, les épreuves de vie, le temps de travail avec chaque jeune, l'expérience commune vécue avec les éducateurs sont autant de facteurs multiplicateurs de réussite pour les jeunes. Dans notre parcours, 7/8 jeunes sont sortis de la rue avec le projet de marche. Le projet a démontré être une expérience thérapeutique intéressante pour les jeunes.



- Humaines : équipes psychosociales ;
- Logistiques (motos, ordinateurs, téléphones, papiers, stylos, activités de jeux et matériels d'activités manuelles...);
- Financières : frais de carburant, de communication, frais de déplacement ;
- Outils et documents de référence :
 - ♦ Dossiers de chaque enfant ;
 - Rapport des réunions de débriefing ;
 - Rapport de marche.

BONNE PRATIQUE N°14: Echanges de bonnes pratiques entre partenaires

Depuis quelques années, Médecins du Monde Belgique souhaite renforcer sa collaboration avec des partenaires au Sud, ce qui est également mis en avant dans son plan stratégique précédent (2016-2018) et futur (2021-2025), ainsi que dans sa note stratégique sur le partenariat. Terres Rouges au Bénin et Keoogo au Burkina Faso représentent des partenaires stratégiques avec lesquels Médecins du Monde Belgique a construit une relation de confiance et une collaboration sur le long terme. C'est dans un objectif de mise en réseau et de partage des connaissances que nous avons organisé des ateliers thématiques, donné des appuis techniques, suscité des échanges entre partenaires localement, facilité l'organisation de formations, accueilli des membres du personnel et des partenaires afin de renforcer leurs compétences, etc. Ceci, également, afin de permettre à nos partenaires de prendre du recul par rapport aux activités mises en place et de comparer les approches pour en extraire les facteurs déterminants. Le but final étant l'amélioration constante des pratiques et le partage de savoirs entre acteurs du même secteur.

1. PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE

Notre rôle, en tant qu'ONG internationale, est de faciliter les échanges entre partenaires au Nord et au Sud au bénéfice des populations vulnérables et de participer au renforcement du tissu associatif.

Pour ce faire, nous pouvons mettre à disposition ou faciliter :

- des ressources humaines internes ou externes (bénévoles, consultants, etc.) ;
- des expériences et expertises en matière de prise en charge médicale, y compris la Réduction des risques et la Santé mentale;
- des outils, documents de référence, méthodologies (MEAL), etc.;
- la recherche de fonds, l'élaboration de propositions de projet ou la participation à des consortiums ;
- la mise en réseau d'acteurs ou la création de plateformes d'échange;
- l'organisation ou la participation à des séminaires, ateliers, formations ;
- des processus d'accompagnement, d'analyse ou d'apprentissage.

Concrètement, cette démarche de capitalisation se base sur des projets mis en œuvre ensemble dont les projets de prise en charge médico-psycho-sociale des EJSR au Burkina Faso et au Bénin financés par le Programme quinquennal de la DGD, la prise en charge des filles à Cotonou financée par le WBI et le projet de renforcement des capacités de 3 partenaires locaux (Terres Rouges, Keoogo et MS2 au Maroc) via le projet EU Volunteers Capacity Building.

Pour réaliser ce travail de capitalisation des bonnes pratiques, nous avons également fait appel à des ressources externes (bénévoles) et nous avons proposé à l'un des membres du personnel de Keoogo de nous donner un appui en tant que référent technique EJSR.

2. FACTEURS DE RÉUSSITE POUR L'ÉCHANGE DE BONNES PRATIQUES ENTRE PARTENAIRES

Pour que l'échange de bonnes pratiques soit fructueux, les principaux éléments sont :

- avoir une stratégie de partenariat et être à l'écoute des partenaires et de leurs besoins ;
- se baser sur un partenariat ouvert, constructif et durable ;
- conclure des partenariats sur des intérêts communs et des valeurs communes ;
- être disponible et avoir un intérêt pour l'autre (mixité sociale, culturelle, professionnelle, etc.);
- définir clairement les rôles et responsabilités de chacun (pour le processus de capitalisation) ;
- mettre en avant les compétences et approches propres à chacune des organisations tout en recherchant des bonnes pratiques qui s'appliquent à tous ;
- le travail avec plusieurs acteurs actifs dans le domaine de la prise en charge et de l'accompagnement des EJSR permet aussi de comparer les approches et de faire confiance à ses observations et ressentis plus subjectifs. Ces observations donnent généralement une indication sur les facteurs déterminants et les bonnes pratiques à mettre en avant et qu'il faudra vérifier, documenter et partager par la suite.

Dans ce cas précis de capitalisation des bonnes pratiques en matière de prise en charge et d'accompagnement des EJSR, l'idée de ce travail a germé suite à plusieurs missions et observations réalisées par les équipes de Médecins du Monde Belgique dans différents projets et pays. En effet, de nombreuses questions surgissaient et ne trouvaient pas de réponse immédiate et évidente: qu'est-ce qui fait qu'un enfant ou jeune s'en sort ? Quels dispositifs faut-il mettre en œuvre et comment ? Quelle est l'influence du cadre et de l'accueil sur le bien-être des enfants ? Quelle est la place donnée aux enfants dans le choix de leur parcours ? Comment mesurer l'effet du projet sur le bien-être des enfants ? Notre expérience nous conduit à penser que, même dans des conditions de vie aussi difficiles, l'enfant ou le jeune peut s'épanouir et peut retrouver goût à la vie quand on lui fait confiance, qu'on lui donne la parole, qu'on l'écoute et qu'on l'accompagne dans son cheminement. Ces questions nous ont guidés tout au long du processus et nous espérons que les bonnes pratiques mises en avant permettent de répondre au moins partiellement à ces questions essentielles.

Le dortoir de nuit pour les garçons (généralement entre 12 et 18 ans) de Terres Rouges à Cotonou est un bon exemple. Malgré l'infrastructure peu engageante, c'est un endroit chaleureux où on se sent bien. Le rituel d'accueil des jeunes en début de soirée permet à chacun, via le chant, la musique et la danse, de se présenter par son nom et ensuite de s'assurer que les autres connaissent également le nom de toutes les autres personnes présentes. Ce rituel permet d'inclure tout le monde et de faire partie du groupe. Ensuite, chaque jeune a l'occasion d'expliquer comment s'est passée sa journée, les éventuels invités peuvent se présenter et expliquer ce qu'ils font là. Généralement, on demande à un jeune de traduire pour les autres et on lui donne ainsi un rôle de porte-parole. Chaque enfant a l'occasion de poser des questions, on danse ensemble, on chante dans plusieurs langues et, surtout, les enfants et jeunes s'expriment librement. Terres Rouges accueille très régulièrement des volontaires, qui semblent apporter de la mixité culturelle et une ouverture sur le monde.

Ce travail a permis d'objectiver et d'illustrer des pratiques qui nous semblent pertinentes.

- Humaines : avoir une personne qui est en charge des partenariats et pouvoir faire appel à un réseau de personnes ressources dans le domaine ;
- Logistiques : avoir accès à des salles de réunion au siège et sur le terrain pour accueillir les séminaires, formations, etc. ;
- Financières : avoir les fonds nécessaires pour organiser les échanges entre les partenaires (voyages, missions, ateliers, formations, etc.) ;
- Outils et documents de référence :
 - Note stratégique de Médecins du Monde Belgique sur le partenariat ;
 - Outil assessment des partenaires.



V. PRISE EN CHARGE ET ACCOMPAGNEMENT

À travers la présentation de ces bonnes pratiques, les termes « accompagnement » et « prise en charge » semblent être les mots clés qui ressortent de manière récurrente: Comment définir l'accompagnement ? Comprendre ce qu'il recouvre et ce qui le distingue de la prise en charge, ce que les équipes y mettent comme contenu, à travers leur pratique au quotidien. Quelle démarche d'accompagnement privilégier ? Comment appréhender tous les aspects d'un accompagnement susceptible de produire des effets à long terme pour la réinsertion socio-économique et professionnelle et l'accès aux droits des enfants.

LEVER L'URGENCE ET PASSER À L'ACCOMPAGNEMENT

À la découverte des bonnes pratiques chez Keoogo et Terres Rouges, il ressort clairement que ces deux organisations proposent aux enfants et jeunes un accompagnement qui va au-delà de la prise en charge (répondre aux besoins immédiats des enfants et jeunes en situation de rue). Certes, la prise en charge est nécessaire pour lever l'urgence mais insuffisante au regard des problèmes des enfants et jeunes en situation de rue et de leurs interactions.

L'accompagnement par les équipes se traduit par un soutien plus distancié et ponctuel apporté aux EJSR. Il renvoie davantage à une responsabilisation des enfants et jeunes et à une valorisation de leurs ressources propres pour favoriser leur réinsertion sociale.

Accompagner signifie donc « être avec les enfants et jeunes pour les guider, les appuyer, les soutenir ». Il s'agit de leur donner de manière personnalisée, appui et conseils dans la construction et la gestion de leur parcours. Et cela, compte tenu de leurs aspirations, de leurs ressources et compétences sociales et du contexte dans lequel ils vivent.

UNE APPROCHE HOLISTIQUE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES EJSR

Faire de l'accompagnement global, c'est d'abord et avant tout chercher à bien comprendre l'ensemble des besoins de l'enfant ou du jeune et son interaction : hébergement, prise en charge médicale et psychologique, aide matérielle, juridique – inscription de l'enfant à l'état-civil et à l'école, reconnaissance de paternité – médiation familiale, appui à la formation professionnelle, insertion économique à travers les activités génératrices de revenu, ... L'enjeu est de pouvoir apporter une part de réponse à ces multiples besoins, et de pouvoir le faire à travers une coordination de tous les acteurs, publics et associatifs susceptibles d'intervenir. Les différentes expériences capitalisées en termes de bonnes pratiques ont permis de mettre en avant la façon dont l'approche holistique de l'accompagnement contribue à améliorer les interventions des deux organisations en favorisant des solutions durables et une véritable réinsertion sociale des enfants et jeunes en situation de vulnérabilité.



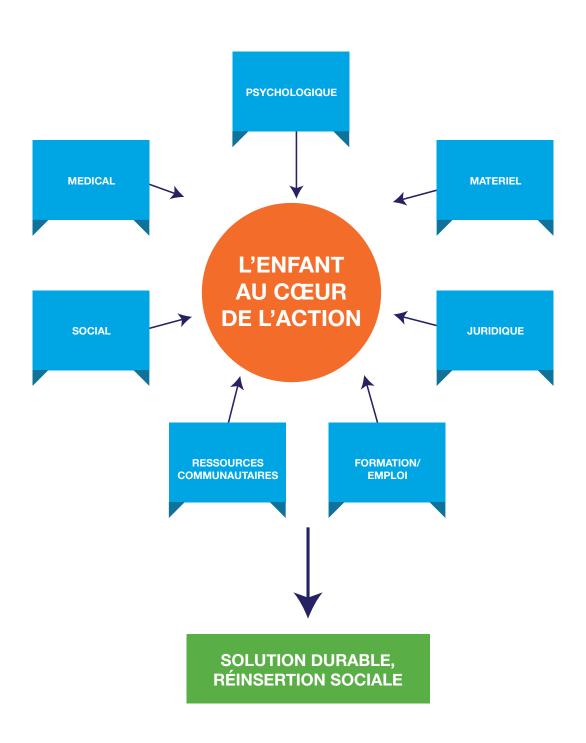
QU'EST-CE QUE L'ACCOMPAGNEMENT HOLISTIQUE DES EJSR?

Outre l'approche holistique, qui permet de couvrir les différents besoins de l'enfant, Terres Rouges et Keoogo préconisent une approche pluridisciplinaire. Elle permet de tenir compte des besoins de l'enfant, selon ce qui émerge et à son rythme. C'est notamment l'accompagnement psychologique qui est jugé nécessaire, en parallèle de l'appui matériel ou l'aide médicale, plus souvent rencontrés dans les associations. La fragilité psychologique de l'enfant ou du jeune peut mettre en péril tous les efforts financiers et humains des associations pour répondre à ses besoins matériels.

Cette approche pluridisciplinaire est largement utilisée par les deux organisations: elle est un élément central de l'accompagnement qualitatif. Elle est possible parce que Keoogo et Terres rouges disposent du personnel formé qui travaille en synergie, dans l'échange permanent autour de chaque enfant, de chaque jeune considéré comme un cas unique. Cette démarche d'accompagnement sur mesure est considérée comme incontournable.

SCHÉMA 2 : L'APPROCHE PLURIDISCIPLINAIRE

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ : chaque enfant est un cas unique



VI. CONCLUSION

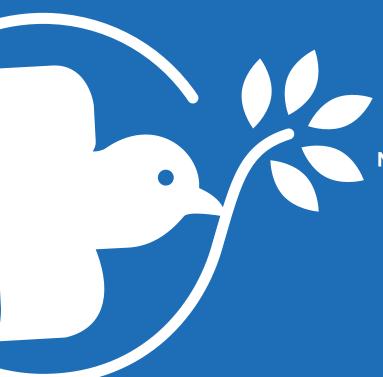
Ce document de capitalisation des bonnes pratiques propose des exemples concrets de contributions pertinentes de Keoogo au Burkina Faso et Terres rouges au Benin dans le domaine de l'accompagnement des enfants et jeunes vulnérables. Il permet de prendre acte des initiatives et des réalisations de ces deux associations dans deux contextes différents. Il montre ce qu'il est possible de faire avec les EJSR. Il montre aussi ce qui est faisable avec les acteurs communautaires pour protéger les enfants. Il devra inciter à multiplier les bonnes pratiques en les développant dans le domaine des enfants et jeunes en situation de rue. Ainsi, n'importe quelle organisation de protection des enfants et jeunes « peut le faire aussi » en cherchant comment elle peut au mieux intégrer ces bonnes pratiques pour le meilleur intérêt de ceux qui se sont retrouvés dans des situations de laissés pour compte, en un mot les vulnérables qui se retrouvent dans la rue. Il montre également comment la mise en commun des expériences et les regards croisés entre équipes et institutions permet de prendre du recul, de comparer et d'adapter ses pratiques, dans une optique de partage, d'apprentissage et d'amélioration. Pour la mise en œuvre de ces bonnes pratiques, des ressources humaines compétentes et des moyens logistiques et financiers adaptés sont nécessaires. Nous espérons que les outils et documents de référence mis en annexe seront également utiles pour les acteurs actifs dans le domaine, pour les nouveaux acteurs et/ou pour ceux qui souhaitent compléter leurs outils existants.

Il faut espérer que les pratiques présentées seront une source d'inspiration et donneront lieu à la mise en œuvre d'initiatives du même genre, assurant ainsi un effet démultiplicateur en faveur des enfants et jeunes vulnérables partout en Afrique ou ailleurs.

Annexes

disponibles sur: www.medecinsdumonde.be/publications





NOUS SOIGNONS AUSSI L'INJUSTICE.